

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Juillet, 1859.

No. 7.

**SOMMAIRE.**—FÊTE UNIVERSITAIRE : Célébration du deux-centième anniversaire de l'arrivée de Mgr Laval à Québec.—Compte-rendu de la séance académique.—Discours des Drs. Sewell, Larue, Taschereau et Tessier.—Poésie par M. Octave Crémazie.—AVIS OFFICIELS : Erection, séparations et annexions de municipalités scolaires.—Nomination d'un Examineur d'École.—Rentrée des élèves à l'école normale Jacques-Cartier.—Aux Commissaires et aux Syndics d'École.—Diplômes accordés par les Ecoles Normales Jacques-Cartier, McGill et Laval, et par les Bureaux des Examineurs catholiques de Montréal et de Québec.—Neuvième conférence à l'école normale Jacques-Cartier.—Dons offerts au Département.—Instituteur demandé.—Instituteurs et institutrices disponibles.—EDITORIAL : Examens publics des Ecoles Normales.—Examens publics des Collèges et des Académies.—Septième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval.—Nécrologie : M. Joseph-Émile de Fenouillet.—Poésie sur la mort de M. de Fenouillet, par M. O. Crémazie.—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes : Paris, Albany, Montréal, Québec.—Petite revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des lettres—DISTRIBUTIONS DE PRIX : École Normale Jacques-Cartier.—École Normale Laval.—GRAVURES : Entrée du Séminaire de Québec.—Plans du Séminaire et de l'Université Laval.—Vue de la façade de l'Université.—Vue de l'École de Médecine.—Carte du théâtre de la guerre en Italie.

déjà, du sein de l'ancienne et féconde maison fondée par cet illustre prélat, était bien en soi le plus bel hommage qui, après deux siècles révolus, pouvait être rendu à sa mémoire ; mais les directeurs de l'Université n'ont pas voulu s'en contenter et ils ont saisi l'occasion du deux centième anniversaire de l'arrivée de Mgr. Laval à Québec, pour témoigner hautement et avec le plus d'éclat possible de leur reconnaissance envers celui que les sauvages, avec leur poétique instinct, avaient nommé *l'homme de la grande affaire*.

## FÊTE UNIVERSITAIRE. (1)

### CÉLÉBRATION DU DEUX CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DU PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

La valeur morale des peuples comme celle des individus peut se mesurer à la grandeur de leur reconnaissance envers leurs bienfaiteurs. Il entre cependant dans la destinée des nations de ne pouvoir ou de ne savoir payer leurs dettes qu'à la mémoire de leurs grands hommes ; mais s'il y a des noms auxquels la postérité seule rend justice, il y a aussi d'autres hommes qui sont tellement identifiés avec l'existence d'une nation, que leur réputation grandit avec la nation elle-même.

C'est bien certainement ce que l'on peut dire de François de Montmorency-Laval, premier évêque du Canada et fondateur du Séminaire de Québec, né à Laval, dans la province du Maine en France, le 30 avril 1623. C'est avec la plus grande justesse que l'un des orateurs, à la fête universitaire du 16 juin dernier, a pu lui appliquer ces paroles : "Regardez de toutes parts, il n'a pas vu tout ce qu'il a fait, mais c'est lui qui a fait tout ce que nous voyons !"

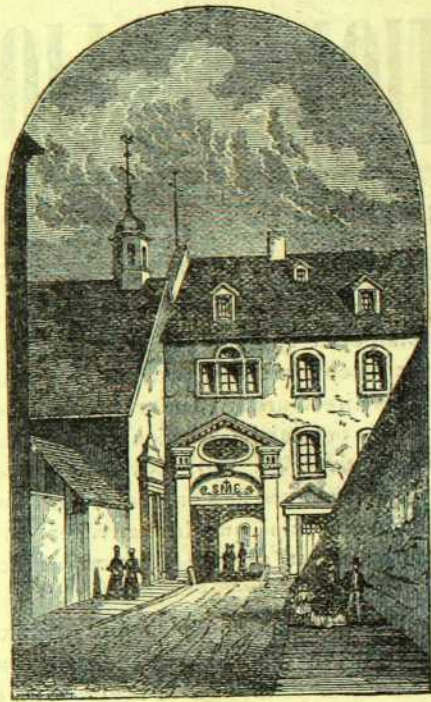
L'existence seule de la nouvelle Université qui vient, comme par enchantement, de sortir si grande et si puissante

Et le moment ne pouvait non plus être mieux choisi, puisque d'un côté l'œuvre nouvelle enfantée par son œuvre s'épanouit en ce moment dans toute la beauté d'un complet succès ; tandis que de l'autre côté, comme l'a fait observer M. Taché dans sa *Notice Historiographique*, quatre grandes époques de notre histoire—en comptant le temps présent pour une époque—qui se retrouvent à des intervalles séculaires, forment une coïncidence bien propre à rehausser l'éclat et la portée de la fête. "Il y avait, en effet, ajouté-t-il, un peu plus d'un siècle que Jacques-Cartier avait découvert les rives du St. Laurent, (1535) lorsque Mgr de Laval vint prendre, le 15 juin 1659, la direction des affaires ecclésiastiques de la Nouvelle-France. Un siècle après l'arrivée du premier prélat canadien, la Nouvelle-France tombait au pouvoir des Anglais, par le fait de la prise de Québec (1759) et maintenant il y a un siècle que ce dernier événement s'est accompli."

Pendant de longues années, le Séminaire de Québec tout en pourvoyant noblement aux besoins de ce qu'on appelle en France l'instruction secondaire, avait amassé les moyens de pourvoir plus tard à l'instruction supérieure ou universitaire. Ce ne fut qu'en 1852 que les fonds accumulés furent jugés suffisants ; et jusques vers cette époque il eut été à craindre que des sacrifices pour cet objet n'eussent été prématurés. Aujourd'hui même, ce ne sera que graduellement et par la force de l'exemple, que l'on pourra habituer les familles des jeunes gens eux-mêmes qui se disposent aux professions libé-

(1) On trouvera, dans le *Lower Canada Journal of Education* pour 1857, une histoire très détaillée de l'Université Laval contenant plusieurs traits de la vie du saint évêque. Elle est ornée de son portrait, qui se trouve aussi dans la 5e livraison du *Journal de l'Instruction Publique* de la même année.

rales, à faire les frais d'une éducation universitaire, à la suite de l'éducation collégiale. Ce fut donc seulement en 1852 que M. Louis-Jacques Cazault, le digne recteur de l'Université, alors supérieur du Séminaire de Québec, s'embarqua pour l'Europe, visita les universités de l'ancien monde et obtint de Sa Majesté, sur la recommandation de Lord Elgin et de ses aviseurs constitutionnels d'alors, la charte datée de Westminster, 8 septembre de la même année ; tandis qu'un indulte du Souverain Pontife, du 6 mars de l'année suivante, autorisa l'Université Laval, créée par cette charte, à conférer les degrés ordinaires en théologie.



ENTRÉE DU SEMINAIRE DE QUÉBEC.

Immédiatement après le retour de M. Casault on se mit à l'œuvre, et tandis que l'on organisait avec une sage lenteur les diverses facultés, on ajoutait rapidement aux anciens édifices possédés par le Séminaire, au centre même de la cité de Champlain, les trois grandes constructions qui s'appellent aujourd'hui, l'Université, l'École de Médecine et le Pensionnat. Nous avons déjà dit ailleurs les raisons qui nous faisaient regretter que l'on eût persisté dans le choix de ce site, tout en exposant en même temps les graves motifs qui avaient décidé le Conseil Universitaire. On trouvera dans cette livraison un plan qui fait comprendre la position relative de l'Archévêché, de la Cathédrale, du Séminaire et des trois nouveaux édifices. L'Université a son entrée sur la nouvelle rue qu'elle laisse entre elle et les maisons du côté sud de la rue St. Georges. L'École de Médecine a deux entrées, l'une sur la rue nouvelle, et l'autre sur la rue St. Georges. L'entrée du Séminaire est comme on sait au bout de la rue du Parloir, près du marché et de la cathédrale. La jolie gravure que nous en donnons nous a rappelé à nous-même bien des souvenirs ; on ne s'en étonnera pas, si l'on songe que pendant huit années nous avons franchi au moins quatre fois par jour le seuil de cette maison.

Le principal corps de logis de l'Université est un bâtiment de 300 pieds de longueur, sur une largeur moyenne de 56 pieds et une élévation de 80 pieds au-dessus du sol. Rien au monde n'égale la magnificence du coup-d'œil dont on jouit sur l'élégante et vaste terrasse qui le couronne. Cette immense construction contient les bibliothèques, musée, cabinet de physique, laboratoire, amphithéâtres, salons des conseils universitaires et chambres des professeurs, plus une salle publique de 100 pieds de longueur, sur 48 de largeur et 25 de hauteur avec galeries. Cette salle, qui est au troisième et n'occupe qu'un tiers de la longueur de l'Université, si elle pouvait être détachée et isolée, ferait elle-même un édifice fort respectable !

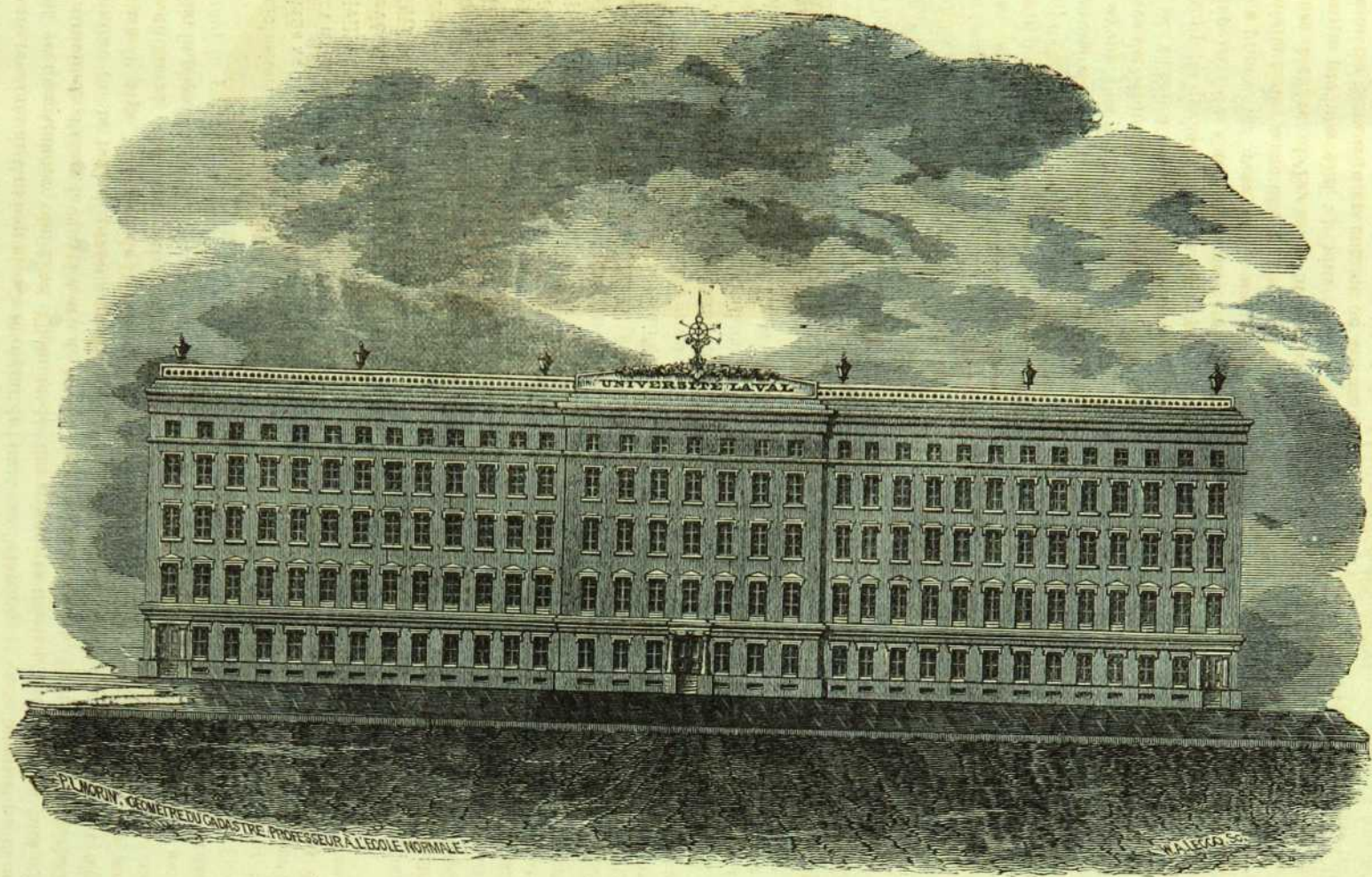
L'École de Médecine a 75 pieds de front, 60 de profondeur et quatre étages ; elle contient une bibliothèque, un musée d'anatomie et de pathologie, un amphithéâtre d'anatomie, des salles pour les cours et des chambres pour les professeurs.

Le Pensionnat a 100 pieds de longueur sur une profondeur de 40 pieds et une élévation de 70 pieds au-dessus du sol ; ce bâtiment contient environ 100 appartements pour le logement et l'usage des élèves-pensionnaires ; à mesure que le besoin s'en fera sentir on pourra prolonger cet édifice de manière à lui faire rejoindre celui de l'Université.

Les diverses bibliothèques de l'institution forment un ensemble de 30 à 40,000 volumes. Le musée médical se compose de près de 1000 pièces naturelles et artificielles, d'une collection complète d'instruments de chirurgie, fabriqués par M. Mathieu, de Paris, et d'un cabinet de matière médicale et de pharmacie. Le cabinet de physique de l'Université et du Séminaire, est un des plus complets que possède le continent américain, et nous pouvons ajouter qu'il est monté avec une élégance et un luxe on ne peut plus imposants. Le musée de minéralogie et de géologie compte environ 2000 échantillons étrangers et 2000 échantillons du pays. Le musée botanique se compose de plusieurs herbiers très précieux ; on s'occupe en ce moment de l'organisation du musée zoologique, qui ne renferme encore qu'un petit nombre de pièces. L'exécution de tous ces travaux a coûté jusqu'ici au-delà de \$300,000.

Les chaires des diverses facultés sont remplies par des professeurs ordinaires et par des professeurs extraordinaires. La faculté de théologie a actuellement trois professeurs, la faculté de droit, neuf, la faculté de médecine, treize, la faculté des arts, six. On ajoutera de nouvelles chaires à ces diverses facultés à mesure que l'organisation de cette vaste administration le permettra. Les facultés de droit et de médecine ont eu, en moyenne, chacune, de 25 à 30 élèves ; la faculté des arts a eu, jusqu'ici, peu d'élèves régulièrement inscrits ; mais plusieurs de ses cours sont suivis régulièrement par les élèves des autres facultés et par ceux du collége. L'Université et les deux séminaires réunis présentent un ensemble de plus de 50 professeurs et d'environ 400 élèves.

L'exécution du programme de la fête dont il s'agit commença mercredi, 15 juin, veille du grand anniversaire qu'on voulait célébrer, par l'examen public du premier candidat au doctorat, élève de l'institution. Outre la thèse sur le



suicide, que M. le Dr. LaRue soutint avec beaucoup d'aplomb et d'une manière très spirituelle, il subit en sus deux examens, l'un le matin, en présence des membres de la profession médicale seulement, et l'autre l'après-midi, en présence d'un auditoire nombreux, dans lequel on remarquait non seulement tout ce que Québec renferme d'hommes éminents, dans l'instruction publique, dans les sciences et dans les lettres, mais encore une foule de personnages distingués des autres parties du pays. L'examen embrassait dans son vaste cadre, la chimie, la matière médicale et thérapeutique, l'anatomie, la physiologie, la pathologie générale, la pathologie interne, la pathologie externe, la médecine légale et l'hygiène.

Voici les trois conclusions principales auxquelles M. LaRue en est venu dans sa thèse : 1o. Le chiffre des suicides est en rapport direct avec l'état moral des populations ; 2o. De tous les pays civilisés du globe où les statistiques sur le suicide ont été relevées, le Bas-Canada est celui qui fournit de beaucoup le chiffre le moins élevé : 3o. Contrairement à ce que l'on voit dans les autres pays civilisés, le nombre des suicides loin d'augmenter tend, au contraire, à diminuer en même temps que la population, la civilisation et l'instruction publique s'accroissent.

Pendant la soirée du même jour eut lieu, dans la grande salle de l'Université, une séance académique par les élèves du petit séminaire. Une foule immense encombra la salle, et les galeries, réservées aux dames, offraient le plus beau coup-d'œil. L'Université illuminée d'un bout à l'autre et portant sur son fronton le nom de son fondateur en lettres de feu, devait paraître au loin ce qu'elle est réellement, un véritable phare élevé sur le vieux rocher de Stadaconé.

Un orage des plus violents éclata vers la fin de la séance ; mais heureusement que les roulements du tonnerre furent couverts par la belle musique du 39e régiment, dont les airs alternaient avec les discours des jeunes orateurs. Nous reproduisons plus loin un compte-rendu de cette séance que nous empruntons à l'*Abeille*, jolie feuille hebdomadaire, rédigée par les élèves du Séminaire et publiée à 1000 exemplaires.

Jeudi, le 16 juin, second jour de la fête, une messe solennelle fut chantée dans l'église paroissiale. Rien de plus imposant que la procession, qui partit de la grande cour intérieure du Séminaire et se composait du plus nombreux clergé que nous ayons encore vu réuni, à la suite duquel venaient les élèves du Séminaire, vêtus du *capot bleu* à nervures blanches et à ceinture verte, uniforme qui date de la fondation de la colonie (moins la ceinture qui, autrefois, était bigarrée de toutes couleurs), les élèves de l'Université et les professeurs avec leurs riches et brillants costumes. L'intérieur de la cathédrale, qui, sans être d'une architecture bien régulière, est peut-être celui de toute l'Amérique qui produise l'effet le plus religieux et le plus imposant, était décoré de drapeaux et de festons de verdure. Au-dessus du tableau de l'Immaculée Conception, attribué à Lebrun, et qui orne le maître-autel, on lisait, en lettres de feu, les mots *Regina sine labe concepta*. Parmi les décorations on remarquait deux panneaux chargés de l'écu de la maison de Montmorency-Laval, qui porte d'or à

la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de seize alérions d'azur.

La messe fut célébrée par Mgr Horan, évêque de Kingston, ancien et premier secrétaire de l'Université. Voici le programme du chant, qui constitue en lui-même une des plus belles solennités musicales dont nous ayons souvenir : " 1o. Messe Royale, chantée par un chœur de 200 voix, formé parmi des élèves internes et externes du Séminaire et de MM. les principaux chantres de toutes les églises de Québec, avec accompagnement d'orgue et d'harmonium, par MM. Dessane et Gagnon ; 2o. Avant l'Évangile et après la Communion, un chœur des Montagnards Béarnais et l'*Inflammatus* du *Stabat* de Rossini, chantés par les élèves de l'école normale Laval, sous la direction de leur professeur, M. Gagnon ; 3o. A l'Offertoire, un *Veni Creator* de M. Morel, et, à la fin de la messe, un *Regina Cali* de Miné, avec accompagnement de bande, chantés par tous les élèves du Séminaire, sous la direction de M. Morel."

A trois heures et demie, le même jour, eût lieu la cérémonie de la promotion de M. Larue au doctorat en médecine. Les quatre facultés étaient présentes, et le public, qui remplissait la grande salle, parut vivement impressionné par la solennité des usages universitaires. On trouvera plus loin les discours prononcés par le Docteur Sewell et par le récipiendaire.

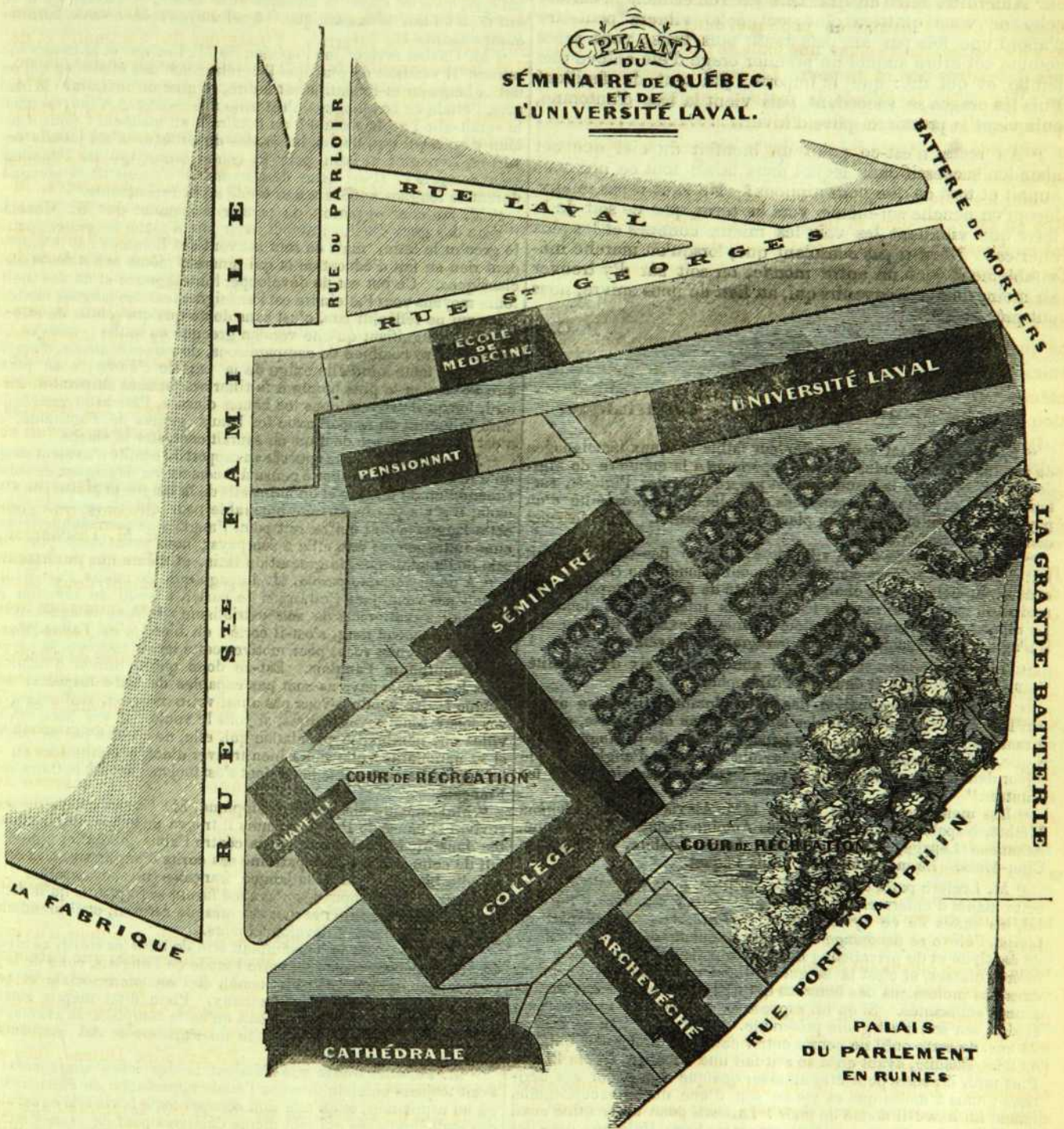
Enfin, le soir, eut lieu la dernière partie de la fête, qui ne fut pas la moins brillante. D'excellents discours, que nous reproduisons aussi, y furent prononcés par M. Taschereau, docteur en droit canon, et par l'Hon. M. Tessier, professeur de la faculté de droit. Un concert où figuraient deux cents exécutants, fit successivement entendre des morceaux tirés de l'opéra de la *Dame Blanche*, de l'*Oratorio de Judas-Macchabée*, de l'Opéra des *Huguenots* et des cantates de circonstance. M. le juge Mondelet de Montréal, au nom du vaste auditoire, termina la séance en félicitant l'Université et ses élèves sur les deux belles journées qui venaient de couronner les deux siècles écoulés depuis l'arrivée de Mgr de Laval.

Telles sont les circonstances qui ont inspiré la verve de notre poète-lauréat, M. Crémazie, dont nous reproduisons les beaux vers, comme le bouquet de toute la fête.

Il nous a été donné d'assister à une partie de ces séances ; outre tout ce qu'elles pouvaient dire par elles-mêmes à notre cœur, elles nous ont procuré le plaisir bien doux de serrer la main d'anciens compagnons d'études, que nous n'avions pas vus depuis longtemps. Mais combien aussi que l'absence au loin, ou la mort, ont éloignés de ce pieux et solennel rendez-vous ! Nous ne pouvons mieux exprimer les pensées que ces vides déjà faits dans nos rangs nous ont inspirées, qu'en citant les belles paroles d'Alexandre Dumas, dans un de ses romans :

" Il y a, dit-il, tout un âge de la vie, le premier âge qui s'écoule sans que rien de pareil vienne l'attrister. Le bruit des cloches qui sonnent la mort semble ne pouvoir parvenir à notre oreille. Toutes les voix qui nous parlent nous adressent de douces paroles ; tous les murmures sont des gazouillements. C'est que l'on monte encore cette belle montagne de la vie, si riante du côté où on la monte, si aride du côté où on la descend.

" Salut donc à toi, heure mélancolique, où arrivé au som-



met de la montagne on s'arrête pour faire halte dans sa vie, où l'œil se porte à la fois sur la pente fleurie qu'on vient de gravir et sur le versant désolé qu'on va descendre et où nous convie, avec la bise de l'hiver, ce premier écho de la tombe qui vient vous dire : une mère, un parent, un ami, vous est mort !

“ Alors dites adieu aux franches joies de ce monde, car cet écho ne vous quittera plus ; cet écho vibrera peut-être d'abord une fois par an, puis deux, puis trois ; vous serez comme cet arbre auquel un premier orage d'été enlève une feuille et qui dit : que m'importe ? j'ai tant de feuilles ! Puis les orages se succèdent, puis vient la bise d'automne, puis vient la première gelée d'hiver.....

“ Au reste, n'est-ce point un bienfait du ciel que cet abandon successif dans lequel nous laisse tout ce qui nous aimait et tout ce que nous aimions ? Ne vaut-il pas mieux, lorsqu'on penche soi-même vers la terre, que ce soit de la terre que viennent les voix les mieux connues et les plus chéries ? N'est-il pas consolant que, lorsqu'on marche inévitablement vers un autre monde, on soit sûr d'y trouver au moins tous ces souvenirs qui, au lieu de nous suivre, nous ont précédés ? ”

P. C.

### Compte-Rendu de la Séance Académique.

“ Nos confrères ont voulu mêler leur faible voix aux témoignages de reconnaissance rendus par nos supérieurs à la mémoire de Mgr. de Laval. Comme la discussion est propre à exciter l'intérêt, surtout lorsqu'on y débat des questions d'où dépend la prospérité d'un pays, ils avaient cru devoir se placer sur ce terrain. Voici le sujet dont ils avaient fait choix.

“ Un riche citoyen d'une ville situé dans le Bas-Canada, avait fait en mourant un legs considérable pour y fonder un collège. Le conseil municipal avait chargé un comité de faire un rapport sur les meilleurs moyens de remplir les dernières intentions du donateur. Le rapport de ce comité était alors soumis à l'examen du Conseil ; il s'agissait de discuter les deux paragraphes suivants :

“ Le cours d'études sera de neuf années dont six d'Humanité, une de Rhétorique et deux de Philosophie.

“ La principale occupation des élèves durant la première année d'Humanité, sera l'étude des langues latine et française, et, durant les quatre suivantes, on y joindra l'étude de la langue grecque. Néanmoins les élèves recevront une leçon d'anglais chaque jour dans la première classe et trois leçons par semaine dans les autres.”

“ Les membres présents étaient MM. Alexis Pelletier, Eugène Méthot, Napoléon Laliberté, Charles Antoine Delage, Jean Gagné, Athanase Lepage, Marcel, Chabot, Louis Leclerc, et Napoléon Cinq-Mars. Le maire était M. Louis Pâquet.

“ M. Leclerc parla d'abord. Ce qu'il ne pouvait qualifier, c'est cette manie d'enfermer la jeunesse durant tant d'années. Suivant lui, les suites de ce système sont très-funestes. La plupart du temps, l'élève se décourage en voyant s'allonger devant lui neuf ans de captivité et de privations ; il prend le parti de sortir dès les premières classes, et c'est là ce qui explique comment il y a souvent dans nos professions des hommes qui ne réunissent pas les connaissances suffisantes. Si on lui suppose le courage de terminer ses études, son sort n'est guère préférable. Il ne sera libre qu'à 22 ou 23 ans, de sorte qu'il ne pourra entrer dans une profession qu'à 27 ou 28. Ensuite, avant qu'il se soit fait une clientèle, il aura 40 ans. Plus tard, il pourra peut-être amasser quelque chose pour ses héritiers ; mais à moins que sa vie ne soit d'une durée exceptionnelle, quand lui sera-t-il donné de jouir ? Laissons donc une routine aussi peu raisonnée, et suivons les traces des Etats-Unis où, dans les plus grands collèges, comme ceux de Cambridge et de Yale, les études ne sont que de quatre à cinq ans.

“ L'à propos de ce dernier exemple fut contesté par M. Doherty. Il fit remarquer que M. Leclerc, sans doute par distraction, avait oublié qu'on ne peut entrer dans les collèges de Cambridge et de Yale qu'après deux ou trois ans de latin, ce qui semble changer la question. Il avoua qu'il aimerait bien lui aussi des études courtes, mais que c'est chose impossible dans ce siècle de progrès. Aujourd'hui on exige que le jeune homme, au sortir du collège, soit en état de parler et d'écrire correctement l'anglais et le français, qu'il possède les mathématiques, ainsi que la tenue des livres en partie double, qu'il sache l'histoire générale et la géographie de tous les temps et de tous les lieux, que non seulement il ait suivi un cours de philosophie, mais qu'il connaisse toute l'histoire et toutes les aberrations de cette science, qu'il ait étudié la physique, la chimie, l'astronomie, la minéralogie, la géologie, la zoologie et la botanique, qu'il ait appris la musique et le dessin, et surtout qu'il se soit tenu au fait de la politique. Quel moyen après cela de faire des études courtes ?

“ M. Chabot revient sur l'opinion de M. Leclerc et la trouve fort sensée. Il voudrait de plus que l'on retranchât des études ce qui en fait la longueur et l'ennui, c'est à dire, le grec et le latin. A son avis, l'étude de ces langues n'est utile à personne. A qui, en effet, le serait-elle ? au négociant ? au notaire ? au médecin ? mais combien y en a-t-il qui, depuis les études du collège, n'ont jamais ouvert un livre grec ni latin, pour la bonne raison qui ne l'aurait point compris ? Il est donc déraisonnable d'assujettir la jeunesse durant de longues années à une étude aussi repoussante.

“ M. Pelletier se permit de penser autrement que M. Chabot. “ Bien des gens dit-il, semblent avoir pris à tâche de pester contre le grec et le latin, mais ce sont souvent des hommes qui n'entendent rien en fait d'éducation et qui ignorent même le but des études classiques. Ce but est de développer l'intelligence et un des meilleurs moyens pour l'atteindre est l'enseignement des langues mortes. Pour qui ne réfléchit pas, c'est sans doute quelque chose de passablement insignifiant qu'une version grecque ou latine ; mais on ne saurait croire combien de comparaisons, de raisonnements, d'applications de toute sorte elle exige de la part de l'élève ; c'est peut-être l'exercice le plus propre à fortifier ses facultés naissantes. Plus tard, lorsqu'il arrivera dans les hautes classes, l'étude du grec et du latin le mettra en rapport avec les beaux génies de l'antiquité, et c'est là un avantage dont on ne saurait contester la valeur.

“ Jusqu'ici les orateurs opposés au rapport du comité n'avaient songé qu'à démolir ; M. Laliberté pensa à reconstruire. Il proposa de substituer à l'étude du grec et du latin celle de la langue anglaise ; en Canada, il n'y a pas de carrière honorable pour qui ne possède point cette langue : celui qui ne sait point l'anglais ne peut acquérir aucune influence, ni être utile à son pays ; nous avons donc plus besoin de l'anglais que du grec et du latin, et même que du français.

“ A cette dernière parole, M. Lepage qui, du moins l'a-t-il dit, n'était pas venu dans l'intention de parler, a senti se réveiller en lui tous les sentiments de son patriotisme : “ Vous réleguez notre langue au second rang, s'est-il écrié ? eh bien ! c'est l'abandonner. En vain alléguiez vous, pour motiver cette lâche trahison, la nécessité d'apprendre l'anglais. Est-ce donc qu'un million d'hommes dans leur propre pays ne sont pas capables de faire respecter leur langue ? Ne vendrez-vous pas aussi votre religion, vos usages et vos lois ? Mais soyez traitres, si vous le voulez, il y a hors de nos villes une nombreuse population qui, elle, ne vendra pas sa langue et sa nationalité : elle saura bien trouver d'autres institutions où on lui apprendra cette noble fierté dont s'est toujours honoré le Canadien-Français.

“ Malgré cette éloquente philippique, M. Gagné essaya de faire revivre la cause de l'anglais, mais il trouva un adversaire redoutable dans M. Méthot qui se récria contre l'abus journalier que l'on fait de cette langue. On parseme ses écrits d'anglicismes, et on en viendra bientôt à rendre la langue française méconnaissable. Les exemples dont il appuya son avancé furent si frappants qu'il fallait être d'accord avec lui : le mal est presque général, et il prend chaque jour de nouveaux développements.

“ M. Gagné dont le but semblait être de tenir les élèves au niveau du grand monde, conseilla, outre l'étude de l'anglais, celle de la jurisprudence, du droit constitutionnel, de l'économie sociale et particulièrement la lecture des journaux. Plein d'un mépris sincère pour la langue grecque, il pensait qu'on la remplacerait avantageusement par une étude approfondie de l'histoire et des mathématiques.

“ M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières : il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et qu'elle doit occuper toute la vie : il en est ainsi des mathématiques qui sont même délétères pour de jeunes intelligences. Quant à la jurisprudence et au droit constitutionnel, il était aussi bien disposé en faveur de M. Gagné que l'avait été un certain pape à l'égard de quelques bons villageois qui s'en vinrent lui demander de faire deux moissons par année. Le Saint-Père y consentit volontiers, et leur assura que dorénavant les années seraient pour eux de vingt quatre mois.

“ La proposition de M. Gagné touchant l'économie politique et la lecture des journaux, ne valait pas mieux que les précédentes. M.

Cinq-Mars observa à ce sujet que l'économie politique n'est pas encore parvenue à l'état de science, et qu'elle peut devenir pour un élève inexpérimenté la source de bien des erreurs; que, pour ce qui est des journaux, ils sont peu propres à former l'intelligence et le cœur des enfants; car on y écrit souvent sans beaucoup de réflexion, et parfois même on se laisse guider dans ses jugements par l'intérêt ou par l'esprit de parti.

M. Delâge qui avait remarqué dans l'assemblée deux partis bien distincts, tenta de les mettre d'accord, du moins en ce qui regarde le grec et le latin. Il suggéra de renvoyer à la fin du cours l'étude de ces deux langues. Il espérait par là satisfaire ceux qui voulaient l'enseignement des langues mortes, et enlever aux autres les principaux motifs de leur opposition; mais son expédient ne réussit pas; car M. Doherty démontra que cette proposition tendait à ôter au grec et au latin leur grande utilité qui est de développer les intelligences.

On vota ensuite; les uns, MM. Leclerc, Chabot, Gagné, Delâge, Laliberté, contre le rapport; les autres, MM. Pelletier, Méthot, Doherty, Lepage, Cinq-Mars, en sa faveur.

Lorsque les voix eurent été données, M. le Maire prit la parole. Il se plaignit de la responsabilité que laissait peser sur lui le partage égal de votes. « Puisqu'il m'est réservé, dit-il, de faire pencher la balance, je donnerai les raisons qui me déterminent à prendre un parti plutôt que l'autre. » Il distingua ensuite parmi les amis de l'éducation trois classes différentes. Les uns visent à l'éducation du plus grand nombre, parcequ'ils la regardent comme le meilleur moyen de moraliser un peuple; mais ils ne réfléchissent pas que les hommes instruits ne sont pas toujours ceux qui fournissent le moindre contingent de crimes. Les autres se proposent dans les études de procurer au commerce et l'industrie, le plus de sujets possibles, mais ils semblent ignorer que le commerce et l'industrie, exercés sur une trop grande échelle, ne servent qu'à élever des fortunes colossales à côté de la misère et de l'indigence la plus extrême. La troisième classe, au contraire, est d'opinion qu'il suffit, pour le bonheur d'un état, de donner une instruction solide aux hommes qui occuperont plus tard les hautes fonctions de la société, et qui par leur position devront entraîner à leur suite les populations. « C'est à cette classe que j'appartiens, ajouta M. le Maire, et je vote en conséquence pour le cours d'études proposé par le comité. »

—L'Abeille.

#### DISCOURS DU DR. SEWELL.

M. le Recteur et Messieurs,

Je dois réclamer votre indulgence pour la forme sous laquelle vont se présenter à vous les remarques que j'ai été appelé à faire dans cette occasion, remarques à la rédaction desquelles je n'ai eu que peu d'instant à consacrer.

Nous sommes réunis ici pour conférer le degré de Docteur en médecine à un élève de cette Université, circonstance à laquelle il est d'usage de donner plus ou moins de solennité et qui porte toujours en elle-même le caractère d'une scène imposante.

C'est un moment intéressant pour le professeur et de toute importance pour le candidat; car les liens qui, pour plusieurs années, ont uni le professeur et l'élève, vont être rompus—les relations qui s'étaient formées entre eux vont changer de nature,—cette intimité respectueuse qui a existé et qui doit exister entre l'un et l'autre va être altérée, et l'élève va cesser de l'être pour entrer dans la difficile carrière de l'exercice de sa profession; carrière pleine de soins, de labeurs, d'anxiété et qui va faire peser sur les épaules du nouvel élu une terrible responsabilité.—Ce doit être aussi l'occasion pour le professeur de se questionner lui-même et de se demander s'il a bien rempli ses devoirs envers l'élève, pour le préparer à l'exercice des fonctions dont il va bientôt être investi.

Le jour choisi pour la cérémonie actuelle est un jour admirablement adapté; étant le 200<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée dans ce pays du Prélat dont cette Université porte le nom, du prélat qui fut le fondateur du Séminaire de Québec, la plus ancienne institution collégiale de ce continent, du prélat aux successeurs duquel, dans la personne de Messieurs du Séminaire, la ville de Québec, la province et ne peut-on pas dire le monde, sont redevables de l'établissement et du maintien de cette Université, dont nos descendants pourront être fiers.

Grâce à ces généreux messieurs, notre jeunesse n'est plus dans la nécessité de laisser le toit paternel, pour aller, à grands frais, chercher hors de son pays la haute instruction. Oui, grâce à ces messieurs, nos enfants trouvent aujourd'hui à la porte de la maison de leur père les avantages que, naguères, ils étaient obligés d'aller demander à l'étranger.

J'ai déjà eu l'occasion, dans une autre circonstance et parlant à

la Faculté de Médecine, d'insister sur l'importance qu'il y a d'exiger une éducation classique complète de ceux qui se destinent à l'étude des sciences médicales.—Les noms honorés des Boerrhave, des Haller, des Harvey, des Sauvage, des Cullen, des Broussais, des Hunter, des Corvisart, des Munro, des Richardson, des Graves, des Cruvilhier, des Cooper, des Dupuytren, des Alison, des Laennec, des Stockes, des Abercrombie et d'une foule d'autres, furent alors mis devant les yeux des élèves, pour leur faire voir que ces grands hommes se sont distingués par leur science et par la culture des lettres, et j'en ai conclu que le succès éminent dans l'étude et la pratique de la profession est nécessairement lié, dans une grande mesure, avec une éducation classique du premier ordre.

Mais, messieurs, il n'est pas nécessaire en ce moment d'insister sur ce point, aujourd'hui réglé, et il me sera permis de dire, sans pour cela m'exposer à une accusation de faux orgueil, qu'il n'y a pas sur ce continent un seul collègue ni une seule université qui ait pour l'admission, soit à l'étude, soit à la licence, soit au doctorat, des exigences aussi sévères que celles de notre Université.—Ce serait même une question de savoir si les anciennes Universités de la Grande-Bretagne, (si on en excepte l'Université de Londres) demandent autant que nous à leurs élèves.

A preuve de cette assertion, qu'on me permette d'esquisser brièvement le programme des connaissances que doivent posséder les candidats aux divers degrés de notre éducation universitaire.

D'abord, je parlerai de l'examen qui précède l'Inscription, qui correspond à l'Immatriculation des collèges anglais.— Cette épreuve se fait au moyen de deux examens distincts, l'un portant sur les études littéraires, l'autre sur les études scientifiques.—Le premier comprend le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la littérature proprement dite, la rhétorique, le français et l'anglais.—Le second comprend les mathématiques, l'histoire naturelle, la philosophie, l'astronomie et la chimie.

Pour devenir bachelier-ès-arts, le candidat doit posséder une connaissance plus approfondie des mêmes matières et subir un examen plus minutieux, lequel se partage en six séances d'environ deux heures quarante minutes chacune, en tout seize heures. Le degré de bachelier-ès-arts n'est pas encore aujourd'hui essentiellement nécessaire pour arriver au rang de docteur; mais cet état de chose doit finir à une période déterminée par les statuts de l'Université, après quoi il sera de rigueur de passer successivement par tous les degrés intermédiaires pour arriver au plus élevé. En cela l'Université Laval a devancé toutes les institutions de ce continent et elle peut, à bon droit, se sentir fière de cette initiative.

Quelques-uns pourront trouver ces dispositions trop sévères, peu en rapport avec les moyens d'instruction qu'est sensé posséder un jeune pays. On pourra même se demander si ce n'est pas là engager les étudiants à fréquenter les universités où l'on devient docteur beaucoup plus facilement.

Quant à ce dernier effet, il n'y a pas de doute qu'il puisse avoir lieu, mais je suis heureux de dire que l'Université Laval n'est pas et ne peut pas être mue par des motifs mercenaires.—Le Conseil universitaire a fait un examen complet de la question et en est venu à la conclusion qu'il est meilleur de n'admettre qu'un seul gradué par année, lequel puisse dans le monde faire honneur à Laval que d'en recevoir cinquante, pour courir le risque d'avoir à rougir de plusieurs.—en un mot, pour me servir des paroles de M. le Recteur, je dirai en résumant cette question.—« Laval, dans ses gradués, ne regarde pas à la quantité, mais à la qualité. »

Je ne puis laisser passer le nom de notre Recteur, M. l'abbé Casault, sans lui présenter mon humble tribut d'hommages et d'admiration, à lui qui a toujours su prendre les choses de haut et émettre de larges idées en toutes les choses liées avec l'origine et le maintien de cette université, à laquelle il a consacré ses talents et un zèle infatigable.—Je profite encore, avec joie, de cette occasion pour le remercier, tant en mon nom qu'au nom de mes collègues de la Faculté de médecine, pour la cordialité, la bienveillance et la politesse qui ont constamment et uniformément caractérisé ses rapports avec nous.

Examinons maintenant un moment quelle est la nature des examens auxquels sont soumis nos candidats de la Faculté de médecine.

On compte dans cette Université trois degrés en médecine, savoir: le Baccalauréat, la Licence et le Doctorat. Le premier de ces degrés s'obtient à la suite de deux années d'études et l'épreuve réussie de six examens; mais il est question d'exiger dorénavant trois années d'études et neuf examens, un à la suite de chaque terme universitaire. Pour obtenir ce degré, il faut avoir conquis à chaque examen et sur chaque branche des connaissances médicales, les notes très bien ou bien. On voit par là que celui qui obtient ce degré ne le possède qu'après l'avoir noblement gagné. Qu'on me permette de faire remarquer combien est sûr ce moyen

de surveiller les progrès de l'élève et quel sujet d'émulation les étudiants trouvent dans la pratique de ces examens de chaque terme.

Le degré de licencié en médecine s'obtient à la suite de quatre années d'études universitaires.

En passant, je dois dire que l'année universitaire, dans cette Université, comprend une période de dix mois de labeurs, tandis que dans les autres institutions de ce genre sur ce continent, elle ne dépasse pas six mois et que, pour plusieurs universités des Etats-Unis, cette année n'a qu'une durée de quatre mois. Il est facile de comprendre et d'apprécier la différence, dans l'intérêt des études et de l'élève.

L'examen pour la licence est on ne peut plus sévère et minutieux, il se divise en trois séances :—les deux premières durent six heures, pendant lesquelles le candidat est enfermé sous clef, *sans livres, sans conseils*, chargé de la confection de deux thèses, dont les sujets lui sont donnés au moment de son emprisonnement. C'est d'après l'examen de ces deux thèses que les professeurs décident s'il convient de l'entendre dans un examen oral, lequel examen, si le jugement est favorable, a lieu le troisième jour et dure trois heures, pendant lesquelles il est *sassé* comme le grain dans un crible. Ses mérites sont ensuite discutés par les professeurs qui en jugent avec sévérité, mais avec impartialité.

Le degré de Docteur ne peut s'obtenir avant la période écoulée de deux années après l'octroi de la licence, mais le candidat peut se présenter au bout de quatre années écoulées. A l'examen pour l'obtention du doctorat, le candidat doit soutenir publiquement une thèse dont le sujet reste à son choix, puis il est soumis à un examen général sur les diverses branches de la science. Bien que cet examen soit très sévère, il n'est cependant pas aussi minutieux que celui qui précède l'octroi de la licence : l'objet étant plus particulièrement de s'assurer que le candidat, depuis sa sortie de l'Université, n'a pas discontinué l'étude de sa profession.

Voilà, en peu de mots, l'énoncé de ce que la Faculté de Médecine Laval exige de ceux qui veulent obtenir de cette Université le haut degré des honneurs médicaux.

Il me serait impossible de passer en revue les statuts de l'Institution ; mais qu'il me suffise de dire que tous ont pour but d'élever le niveau des études et de servir à l'avancement des sciences.

Si je ne craignais pas d'être trop long, j'aurais aimé à parler amplement de notre magnifique musée et de notre bibliothèque, récemment augmentée par l'addition des livres qui ont appartenu à l'ancienne Ecole de Médecine de Québec et à feu le docteur Fargues. Il suffira de dire que sous ce rapport nous n'avons rien à envier à aucune autre institution d'Amérique.

Et maintenant, pour conclure, qu'il me soit donné d'adresser, de la part de mes collègues et pour ma part, quelques mots au récipiendaire qui, après avoir parcouru toute la carrière de ses études et subi tous ses examens de la manière la plus distinguée, se présente devant nous pour recevoir, en récompense de ses mérites, le plus grand honneur qu'il soit en la puissance de cette Université de lui accorder.

—Nous sommes sur le point de nous séparer et dans un instant tous nos rapports de professeurs à élève auront cessé pour toujours : en prenant congé de vous, dans cette capacité, permettez-moi de vous présenter à l'esprit quelques maximes relatives à vos devoirs, de trois sortes.—*Devoirs envers Dieu, devoirs envers vos malades, devoirs envers vos confrères.*

Des premiers devoirs je sens que ce n'est pas à moi de vous en parler, autrement que pour vous dire, en général, de ne jamais les oublier.

Sur les devoirs du second genre que j'ai mentionnés, je vous dis : Soyez assidu et attentif dans l'accomplissement des fonctions de votre état. Soyez bon et sympathique pour les malades. Ne vous éloignez pas du pauvre que la douleur tourmente ; nous devons beaucoup aux pauvres ; ce sont les pauvres qui nous emploient les premiers, quand les riches ne nous connaissent pas encore ; c'est dans les rangs inférieurs de la société que les médecins recueillent la réputation d'habiles qui les conduit dans les cercles élevés du monde.—N'oubliez donc jamais que le *pauvre* ne vous *doit rien* ; mais que probablement vous lui devez tout.

Que la tempérance et la sobriété soient vos gardiens.

Le médecin est, ou du moins devrait être, l'ami de tous ses clients.

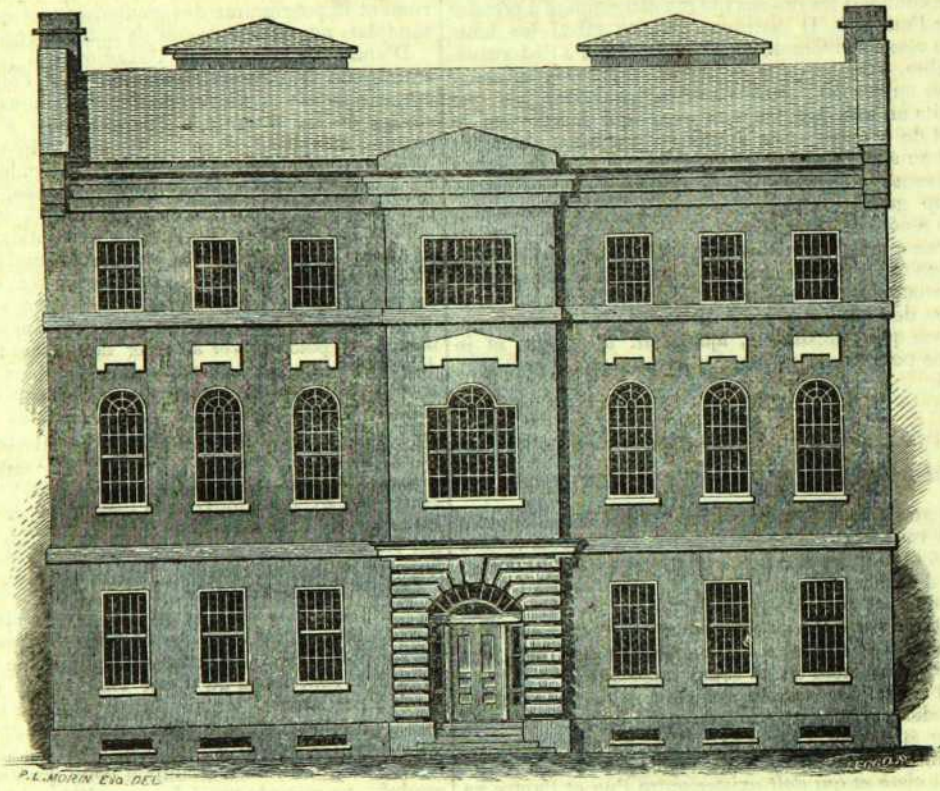
— Comme tel il voit et entend, au foyer des familles, des choses que nul autre ne voit et n'entend.— Il est le confident de bien des secrets.— On le consulte sur des choses d'où dépendent l'honneur et le bonheur domestiques.— On lui demande son avis sur des affaires étrangères à l'exercice de sa profession.— En un mot il est regardé comme l'ami de la famille.— Gardez-vous donc de ne jamais abuser de pareils avantages, de ne jamais trahir une pareille confiance, soit par vos actes, soit par vos paroles.

Renfermez au fond de votre cœur, comme en un sanctuaire inviolable, les secrets des familles.— Que nulle tentation ne vous détourne de l'étroit

chemin des bonnes mœurs.— Prenez pour devise les mots : "*Chasteté, discrétion, probité.*"

Je pourrais vous parler de plusieurs autres points qui concernent vos devoirs ; mais j'ai déjà parlé trop longtemps et je dois me hâter de vous dire mes derniers mots sur le sujet de vos devoirs envers vos confrères. Il peut devenir nécessaire de différer d'opinion avec vos collègues ; alors, tout en soutenant vos propositions avec fermeté et courage, faites le toujours avec courtoisie et en gentleman. Nous sommes tous des rivaux, il est difficile qu'il en soit autrement ; mais que nos rivalités, qui sont utiles au public, soient servies par des moyens loyaux et honorables, qui sont en même temps les moyens les plus légitimes et les plus sûrs de succès. Les petites jalousies et les petites misères, entre confrères, tendent à diminuer l'estime de chacun et de tous pour les individus et pour toute la profession.

Croyez-moi, en ne perdant point de vue ces points cardinaux de la boussole médicale, vous arriverez à bon port à travers les récifs et les dangers de la profession ; et en cela réside pour nous la garantie que jamais vous ne flétrirez le degré que nous vous conférons aujourd'hui.



VUE DE L'ECOLE DE MEDECINE.

## DISCOURS DE M. LARUE.

M. le Recteur,

Je ne chercherai certainement pas à cacher, sous les dehors d'une fausse humilité, les émotifs si douces que font naître en moi, et ces marques de distinction toute particulière dont je viens d'être l'objet de votre part, et le titre si honorable que vous venez de me conférer.

Premier élève gradué de l'Université Laval, je me sens aujourd'hui, doublement heureux : d'abord par la manière si flatteuse dont vous venez de couronner mes humbles efforts, et en second lieu, par l'heureuse coïncidence de mon admission au Doctorat en Médecine, avec une époque si remarquable, à tous égards, puisque nous célébrons le 200<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée en Canada de l'un des plus grands bienfaiteurs de ce pays, Mgr. de Montmorency Laval.

Et en effet, cette Université, qu'est-elle ?... N'est-elle pas la continuation de cette même œuvre, commencée il y a deux siècles, par les travaux et par le dévouement de cet homme, tant illustre déjà par sa noble origine, mais devenu cent fois plus illustre encore, non moins par le vif éclat de ses qualités personnelles que par les titres si nombreux qu'il s'est acquis à la reconnaissance éternelle de tous ceux qui s'intéressent réellement au bien-être de ce pays, à quelque origine qu'ils appartiennent.

Ces édifices si grandioses, que nous envierait plus d'une ville européenne, et où je vois réunis aujourd'hui, et l'élite de notre société canadienne, et tant d'hommes si recommandables par l'étendue de leurs connaissances, et par les services signalés qu'ils rendent encore tous les jours à leur pays ; cette salle splendide, où je constate, avec bonheur, la présence d'un digne prélat, que l'Université réclame avec orgueil, comme l'un de ses premiers et illustres fondateurs ; ces musées, dont la richesse et la variété ne le cèdent à ceux d'aucune autre institution sur ce continent américain ; ces bibliothèques si précieuses et si considérables, tout cela, dis-je, n'est-ce pas encore, n'est-ce pas toujours la continuation de l'œuvre commencée, il y a deux siècles, par Mgr. de Laval :— quand faisant abattre le premier de ces arbres qui couronnaient alors l'endroit où nous sommes à l'instant même, il se dit : " Là je bâtirai un collège, là j'élèverai un monument destiné à l'éducation de la jeunesse de ma patrie adoptive ; là, renouvelant cet adieu éternel que j'ai déjà fait à tous ces honneurs, auxquels me donnaient droit les titres de ma naissance, là je veux vivre et mourir."

Que ne puis-je, en ce moment, rappeler à votre mémoire, la suite non interrompue de ces nobles efforts, et de ce dévouement sans bornes qui s'est perpétué, sans relâche, dans cette première de nos institutions canadiennes, qui a nom SEMINAIRE DE QUEBEC. Mais comme le cadre de ce discours ne me permet pas de tels développements, je voudrais, au moins, pouvoir dire un mot sur les commencements et la fondation de cette Université ; je voudrais qu'il me fût permis de décliner certains noms, et de leur rendre, s'il était possible, le juste tribut d'éloges qu'ils méritent. Mais je ne l'ose.—Il est des hommes que l'éloge le mieux mérité blesse et révolte toujours ; il est des hommes à qui il faut taire la louange avec la même prudence qu'on tait ordinairement le blâme. Bien plus, avec eux, on est même dans la pénible nécessité de taire jusqu'à sa propre reconnaissance, de crainte que quelques mots un peu flatteurs ou indiscrets ne résonnent mal à leurs oreilles trop délicates.

Mais, si l'on me refuse ce glorieux privilège, l'Histoire, elle, saura bien s'arroger ce droit, un jour à venir. Oui, l'Histoire impitoyable s'arrêtera avec complaisance à l'époque mémorable qui vit naître cette Université ; elle proclamera bien haut à la vénération des descendants, les noms de ces hommes, trop peu connus aujourd'hui, parce qu'ils se tiennent obstinément dans l'ombre, et qu'ils cherchent, mais vainement, à se faire oublier :—Elle redira et leurs sacrifices, et leur dévouement, et leurs succès, et tout ce qu'ils ont fait pour le bien et l'avancement de ce pays.

Nos ancêtres, messieurs, (comment leur souvenir ne se présenterait-il pas naturellement à notre esprit, dans ce jour qui les célèbre tous, pour ainsi dire, dans la personne de leur premier Evêque), nos ancêtres, dis-je, étaient tout à la fois cultivateurs, missionnaires et soldats. Et quels soldats ?... vous le savez. Mais depuis longtemps déjà,—et heureusement—le glaive des batailles dort paisiblement dans le fourreau, et la trompette des combats n'a troublé ni la paix ni l'harmonie dans notre heureuse patrie.

Aussi cette halte prolongée a-t-elle été mise activement à profit ; et l'instruction dans tous les genres, a-t-elle fait des progrès bien remarquables depuis quelques années. Comme autrefois, on a vu se resserrer encore les nœuds de cette union si intime, qui, sur cette terre du Canada, a toujours existé entre le prêtre et le laïque ; comme toujours, on les a vu marcher glorieusement sous le même

drapeau non plus, cette fois, pour repousser les attaques d'un ennemi redoutable, non plus pour s'enfoncer dans l'épaisseur des bois, et porter la civilisation chez les peuples sauvages ; mais bien pour la noble et sainte cause, pour le glorieux apostolat de l'éducation.

Dans cette croisade honorable vous n'avez pas été les moins empressés, messieurs de la Faculté de Médecine, vous qui, il y a quinze ans, avez fondé la première école de Médecine de Québec, vous qui, pendant dix années consécutives, l'avez si courageusement soutenue et supportée, et cela sans autre rémunération que la conscience d'avoir servi votre pays et d'avoir contribué à relever l'éclat de cette noble carrière médicale que vous poursuivez avec tant d'honneur.—Je suis donc extrêmement heureux qu'une circonstance aussi solennelle me fournisse enfin l'occasion de vous dire, une fois du moins en mon propre nom comme au nom de tous vos élèves, mes anciens camarades, du plus profond de mon cœur :—Messieurs, merci.

Jeunesse du Canada, voilà ce qu'on a fait pour nous. Combien ne devons-nous pas nous sentir glorieux, en songeant qu'il n'est pas besoin maintenant d'aller mendier à l'étranger le pain de l'intelligence, mais que notre jeune patrie, qui ne compte encore pour tant que quelques milliers d'habitants, nous offre elle-même, tous les moyens possibles et désirables de nous instruire ! Voyons plutôt : Montréal à ses collèges, son école normale, ses sociétés littéraires, son Ecole de Médecine Canadienne, son Université McGill ; Québec a aussi son collège, son école normale, ses instituts, son Université. Un champ vaste et fertile est donc ouvert devant nous ; la mine précieuse est là, qui n'attend plus que le travail du travailleur ; ne négligeons donc pas de si précieux avantages. Mais aussi rappelons-nous toujours que la science et le savoir sont des armes également bienfaisantes et dangereuses : bienfaisantes, quand elles sont dirigées par une éducation religieuse, morale et véritablement philosophique ; dangereuses, au contraire, quand cette éducation ne nous a pas enseigné la manière de nous en servir pour le bien.

A l'œuvre donc ; n'épargnons ni temps, ni peines, ni sueurs, ni fatigues, et que notre devise soit toujours : *Religion, Honneur et Patrie.*

## DISCOURS DE M. L'ABBE TASCHEREAU.

Monseigneur et Messieurs,

Il y a deux siècles, toute la population de Québec se pressait sur le rivage du St. Laurent pour saluer un homme qui venait fixer sa demeure dans le Canada.

A cette époque, la civilisation n'avait pas encore fait grand'chose pour ce pays. Cette ville ne renfermait qu'un petit nombre d'âmes ; c'est à peine si la colonie entière contenait autant de Français que cette nombreuse et respectable assemblée contient de personnes. A part un petit nombre de terres défrichées autour des principaux forts, toute la surface du sol était encore couverte de ses forêts primitives, où erraient à l'aventure quelques milliers de familles sauvages. Notre beau fleuve n'était sillonné que d'un petit nombre de vaisseaux, et c'était à peine si dans l'espace d'une année entière il en arrivait autant que dans une seule de nos journées.

Dans cet état de choses, l'arrivée d'un nouveau colon était, pour ainsi dire, un événement. C'était un nouvel élément de force, une source de travail, de commerce et de richesse, l'annonce d'un nouvel établissement, la tige d'une nouvelle famille, qui, en se propageant, devait étendre au loin ses rejetons et contribuer puissamment à augmenter la prospérité de la colonie.

Si tel était l'intérêt inspiré tout naturellement par l'arrivée du plus humble colon, combien plus importante devait être pour la Nouvelle-France l'arrivée d'un personnage illustre par une naissance qui le rapprochait même du trône royal et qui remontait jusqu'au premier baron chrétien ; l'arrivée d'un évêque au milieu d'un peuple petit, il est vrai, par le nombre, mais grand par sa foi, par sa piété, et par un courage digne des temps héroïques ; l'arrivée enfin d'un homme qui, à cette illustre naissance et à ce caractère sacré, joint les vertus d'un apôtre, le coup-d'œil du génie qui mesure en un instant toute l'étendue de sa tâche, le courage et la persévérance qu'aucun obstacle ne peut arrêter quand il s'agit d'opérer le bien ?

Tel était en effet Monseigneur François de Montmorency-Laval qui, le 16 juin 1659, foulait pour la première fois cette terre du Canada qui devait être pendant un demi-siècle le théâtre de son zèle apostolique, et où il devait laisser des traces si durables de son passage.

Depuis que cette colonie existe, bien des personnages célèbres y sont venus ; on y a vu aborder des princes même du sang royal et qui plus tard on porté la couronne. Ils ont été reçus avec de grandes

démonstrations, mais c'est à peine si les échos du soir ont retenti des acclamations du matin.

Quand donc tout un peuple semble n'avoir qu'une voix pour célébrer le deux-centième anniversaire de l'arrivée d'un homme ; quand, après cette longue révolution d'années, tous les cœurs se réunissent dans un concert de joie, de reconnaissance et d'admiration, qui pourra s'empêcher de conclure qu'il s'agit d'un de ces hommes providentiels dont la mémoire est justement éternelle ?

Tous ceux qui ont connu Monseigneur de Laval sont morts depuis longtemps ; plusieurs générations se sont succédé depuis qu'il a lui-même disparu de la scène de ce monde ; cette colonie a passé sous une nouvelle domination ; la population s'est accrue prodigieusement ; la forme de son gouvernement a été changée à plusieurs reprises ; des événements de la plus grande importance ont eu lieu dans l'ancien et dans le nouveau monde ; mais au milieu de tout cela, le souvenir de ce grand et illustre évêque, qui ne cherchait pourtant qu'à s'envelir dans nos forêts, son souvenir, dis-je, subsiste et semble même acquérir chaque jour un nouveau degré de force et de vivacité.

Ah ! reconnaissez-le ; il n'appartient qu'au mérite véritable, qu'à la vertu solide, qu'aux cœurs généreux et dévoués, d'emporter ainsi d'assaut les suffrages de la postérité !

Quels sont donc les titres de Mgr. de Laval à cette brillante auréole dont sa mémoire se trouve couronnée ?

Ils sont bien nombreux et bien éclatants ; pour les faire valoir dans toute leur étendue, il faudrait vous remettre devant les yeux toute la suite de cette vie telle que les contemporains nous l'ont racontée avec admiration.

Vous y verriez dès la plus tendre enfance une piété angélique, une ferveur édifiante, et surtout une charité admirable préluant sur un théâtre moins élevé à tous ces grands actes de charité qui devaient signaler son épiscopat dans la Nouvelle-France. O âme généreuse et compatissante ! on a bien pu écrire de vous avec vérité que vous donniez au pauvres avec plus de joie que les pauvres n'en avaient à recevoir ! Citons quelques traits de cette admirable charité. Peu de mois avant sa mort, ce charitable prélat, qui avait autrefois hérité d'un beau patrimoine par la mort de son frère aîné, se voyant par suite de ses libéralités et des malheurs survenus à son séminaire, hors d'état de soulager un pauvre qui lui demandait l'aumône, dit à son serviteur avec la plus profonde tristesse : *Hélas ! mon enfant, je vois bien qu'il faut que je meure bientôt, car je n'ai plus le moyen de faire l'aumône !* Quelques jours plus tard, ce même serviteur ayant trouvé dans une armoire un petit couteau de la valeur de cinq ou six sous, pria Mgr de le lui donner comme souvenir ; *« Mon enfant, si ce couteau est à moi, je vous le donne de bon cœur, car je ne veux rien posséder au monde ! »*

C'est par l'impulsion de cette même charité qu'il a quitté la France, sa patrie, sa famille, ses amis, toutes les espérances que ses talents, sa fortune et sa naissance pouvaient lui faire concevoir, pour venir travailler au bien spirituel et temporel de notre patrie.

Que dirons-nous de ce courage qui, durant un épiscopat de cinquante ans, ne se démentit jamais au milieu des dangers et des épreuves ? De ce zèle brûlant qui ne croyait jamais en avoir fait assez pour le bien de ses chères ouailles ? De cette modestie et de cette piété qui l'ont fait regarder comme un saint de son vivant et après sa mort ? De cette douceur qui charmaient tous ceux qui avaient des rapports avec lui ?

Cependant cette douceur ne dégénéra jamais en faiblesse et l'histoire nous le montre remplissant ses devoirs et maintenant ses droits avec une fermeté digne des Chrysostôme, des Basile et des Ambroise.

En lisant la vie de cet illustre prélat, on ne peut s'empêcher de se demander avec surprise comment il a pu, je ne dis pas concevoir ou entreprendre, mais mener à bonne fin tant d'œuvres diverses. Et pourtant bien des difficultés ont dû l'entraver dans sa marche. Sans compter la malice des hommes et plus souvent encore leur apathie, il lui a fallu surmonter les obstacles que lui présentaient la faiblesse de cette colonie, son éloignement de la France d'où elle devait parfois attendre jusqu'au pain qui devait la nourrir ; à cette époque la vapeur n'avait pas encore, pour ainsi dire, anéanti les distances et il fallait attendre pendant une année entière la réponse d'une lettre envoyée en Europe. La guerre avec les colonies voisines et avec les cruels et terribles Iroquois, la peste, la famine, l'incendie semblent conjurés pour arrêter, sinon pour détruire toutes ses œuvres, mais l'activité prodigieuse qu'il déploie surmonte tous ces obstacles et de toutes ces épreuves terribles, le nom de Mgr Laval sort plus brillant que jamais ; tel ce métal précieux que l'ardeur du feu purifie sans l'altérer.

Et au milieu de tout cela brille surtout une grande et admirable prévoyance qui, tout en pourvoyant aux besoins du moment sait

préparer pour l'avenir le germe de grandes choses et asseoir solidement les larges bases d'un édifice que les siècles seront chargés d'achever.

A l'arrivée de Mgr. Laval en ce pays, les colons séparés les uns des autres ne pouvaient que difficilement faire instruire leurs enfants ; il réussit à établir un certain nombre d'écoles primaires. La difficulté extrême qu'il avait eue à trouver des maîtres lui suggéra la pensée d'établir au pied du Cap Tourmente, dans les plaines fertiles de St. Joachim, une école normale, enfin qu'en cela comme dans le reste, le pays pût se suffire à lui-même.

L'agriculture était négligée ; la vie aventureuse des bois avait plus de charmes pour un certain nombre de Canadiens, que les paisibles travaux des champs. Au milieu de nos forêts silencieuses et qui n'attendent que la hache du bûcheron pour faire place à de magnifiques moissons, Mgr. de Laval élève le premier ce double cri dans lequel nous, Canadiens, nous devons voir un des plus fermes soutiens de notre existence comme peuple : *Le sol c'est la patrie ! Emparons-nous du sol !* Pour faire aimer l'agriculture, il suffit de la faire mieux connaître. Pour atteindre ce but, il établit une école d'agriculture.

Mais l'agriculture suppose elle-même l'existence de plusieurs métiers qui lui prêtent le secours de leurs bras et de leurs instruments ; Mgr. de Laval, à qui rien ne semble avoir échappé de ce qui peut contribuer au bonheur de nos ancêtres, est encore ici au premier rang. Il établit, à côté de son école normale et de son école d'agriculture, une boutique remplie des meilleurs instruments et fait enseigner pratiquement aux enfants du Canada les métiers les plus utiles à un jeune pays. Des écrits contemporains nous ont conservés soigneusement les noms de ceux qui ont appris dans cette école ces divers métiers, et ils nous font remarquer que tous savaient lire, écrire, tenir leurs comptes, et, ce qui vaut mieux encore, qu'ils avaient été formés aux bonnes mœurs et à la science par excellence, à la science de la religion qui leur fait connaître leurs devoirs envers eux-mêmes, envers la société et envers Dieu.

Or, je vous le demanderai avec confiance, quel influence salutaire ne devaient pas exercer, dans un jeune pays, des ouvriers, des pères de famille, formés avec un si grand soin ? Et quel est donc aujourd'hui, je ne dis pas le simple particulier, mais le gouvernement qui fasse autant de sacrifices et qui prenne un soin si particulier de l'instruction de la classe ouvrière ?

Portant même plus haut ses regards, Mgr. de Laval contribua puissamment à organiser sur une base plus solide et plus rationnelle le gouvernement de cette colonie. Jusque là, le régime patriarcal de l'autorité presque absolue des gouverneurs, avait pu suffire ; mais, avec l'accroissement de la population, les affaires s'étaient multipliées et les abus étaient devenus faciles. L'Evêque de Pétrée repassa en France après un séjour de trois années, employées dans une visite exacte de son vaste diocèse pour en bien connaître toutes les parties et tous les besoins. Par son crédit auprès de Louis XIV, qui l'honorait du titre de *cousin*, il obtint la création d'un Conseil Souverain, composé du gouverneur et des principaux colons, qui devait servir de législature et de haut tribunal judiciaire dans le Canada.

N'allez pas croire que le soin de tant d'œuvres diverses lui fit négliger le moins les fonctions sacrées de sa charge spirituelle. L'histoire nous le montre parcourant sans cesse son vaste diocèse, réprimant les abus, corrigeant les mœurs, répandant partout la semence de la parole divine et appuyant par ses exemples les enseignements qu'il donnait avec éloquence du haut de la chaire. Il établit un chapitre, il contribua au rétablissement de l'église paroissiale de Québec, il réprima autant qu'il lui fut possible les scandales et les abus énormes qui naissaient de l'ivrognerie parmi les pauvres sauvages. La création de nouvelles paroisses ne suffit pas à son zèle ; contemplons-le envoyant des missionnaires formés à son école et à son exemple, d'un côté, au Nouveau Brunswick, à l'Acadie et jusque sur les rivages brumeux de Terre-neuve ; de l'autre, jusqu'aux sources de l'Outaouais, jusqu'à l'extrémité du Lac Supérieur, jusque sur les bords du *Père des eaux*, tout le long du Mississipi et sur les rives du golfe du Mexique jusqu'à la Mobile.

Parlerai-je de la fondation du Séminaire de Québec ? Dans la pensée de Mgr. de Laval, cette maison devait être le centre et comme le cœur de toutes ces œuvres diverses que lui inspirèrent son zèle et sa charité. Pour cette œuvre chérie, il s'est dépouillé de tous ses biens. A deux reprises, il a la douleur de voir les flammes dévorer en un instant le fruit de tant de sacrifices, l'objet de tant de soins, le fondement de toutes ses espérances pour l'avenir. Quand, à l'âge de quatre-vingts ans, on voit ainsi anéantir en une heure le fruit de cinquante années de travaux, il peut bien être permis à un vieillard infirme de reculer devant la flamme dévorante et de laisser à des mains plus vigoureuses, à des temps plus

prospères, le soin de relever tant de ruines : mais ce n'est pas ainsi que raisonne un grand cœur. Tantôt, je vous l'ai montré demandant à mourir parce qu'il n'avait plus le moyen de faire l'aumône ; il me semble maintenant l'entendre qui ne demande au ciel qu'un peu de vie pour réparer ce cruel désastre. La fumée de ces funestes incendies n'est pas encore dissipée dans les airs, que déjà ce pauvre vieillard, du lit où l'ont cloué la vieillesse et l'infirmité, donne les ordres nécessaires pour rebâtir cet asile qu'il avait ouvert à la jeunesse canadienne.

Où, avouons-le ; si la patrie est là où sont les affections du cœur, la vraie patrie de Mgr de Laval fut le Canada ; car il n'y a qu'un amour sincère de la patrie qui puisse inspirer tant de sacrifices et soutenir ce courage. Si le patriote véritable est celui qui prouve son patriotisme par ses œuvres, qui peut mériter mieux que lui le titre de patriote canadien ? La Providence, dont les voies sont toujours si admirables, voulut, il est vrai, qu'il naquit dans l'ancienne France, afin que ses relations de famille le missent en état de nous faire plus de bien, mais je ne craindrai pas de le dire, elle lui avait donné en même temps un cœur éminemment canadien !

Que de choses j'aurais à vous dire, comme Canadien, comme ancien élève de cette maison, comme catholique, comme prêtre, pour vous montrer dans tout son jour le titre le plus beau, le plus durable de cet immortel évêque à notre reconnaissance ! mais je craindrais que mes paroles ne parussent suspectes dans la bouche d'un directeur du Séminaire de Québec.

Je me contenterai donc, pour terminer, de vous rappeler, en l'appliquant à Mgr de Laval, cette parole qui a été dite en France d'un homme célèbre par l'influence immense qu'il avait exercée sur les destinées de son pays : *Regardez de toutes parts ; il n'a pas vu tout ce qu'il a fait, mais c'est bien lui qui a fait tout ce que nous voyons !*

DISCOURS DE M. TESSIER.

L'Honorable U. J. Tessier s'est exprimé à peu près comme suit :

En ma qualité de membre et professeur de l'Université Laval, j'ai été chargé de vous dire quelques mots sur la fête anniversaire que nous célébrons aujourd'hui. C'est avec une légitime défiance de moi-même et sous l'empire de bien vives émotions que je m'adresse à une réunion d'élite comme celle à laquelle j'ai l'honneur de parler.

Le Révérend M. Taschereau vient de vous faire le brillant récit des vertus privées de Monseigneur de Laval, il ne me reste qu'à vous parler de ses vertus publiques.

Il paraît dans chaque siècle et dans chaque pays, à de rares intervalles, des hommes extraordinaires ; les uns font des actions éclatantes et jouissent de leur célébrité durant leur vie ; les autres plus humbles travaillent dans le silence au bien de l'humanité, emploient toutes leurs ressources à fonder des institutions qui contribuent à élever la nature morale, à agrandir le domaine des connaissances humaines et à produire la plus grande félicité des générations présentes et avenir.

De ce nombre était Monseigneur de Laval. En arrivant ici, il y a deux siècles, il contempla les bords du St. Laurent avec une population européenne de 2 à 3,000 âmes, mais avec la lucidité de son génie il prévint les destinées du Canada. Jusqu'à son arrivée, il n'y avait eu qu'un gouvernement irrégulier ; après avoir séjourné au pays trois ans il se rendit à la Cour de Louis XIV, là il s'occupa non seulement des affaires ecclésiastiques, mais il obtint pour le Canada l'organisation d'un gouvernement civil régulier, et la création des tribunaux par l'édit de 1663, qui établit le Conseil Souverain de Québec, et décréta que le Canada serait régi par les lois et coutumes du *Parlement de Paris*. C'est dans la même année que le Séminaire de Québec fut fondé par un édit de Louis XIV.

Un demi siècle s'écoula, pendant lequel Monseigneur de Laval aida puissamment à maintenir le caractère moral du pays ; il opposa constamment son influence pour protéger les indigènes de même que les nouveaux habitants contre cet esprit de spéculation d'un grand nombre, qui ne voyait dans le pays qu'un champ d'exploitation pour leur seul profit, tandis que Monseigneur de Laval y voyait une colonie qu'il voulait faire distinguer par la moralité de ses habitants ; et c'est à lui et au vertueux clergé qu'il a formé que nous devons ce haut caractère d'honneur jointe à la politesse du siècle de Louis le Grand, qui a distingué le Canadien jusqu'à nos jours.

En comparant les époques, quel sujet de réflexion sur les destinées de notre pays !

En 1659, Monseigneur de Laval quitte sa belle patrie, il renonce au droit qu'il avait comme successeur au droit d'aînesse de re-

cueillir les honneurs et de briguer l'éclat si séduisant du monde de cette époque pour fonder sur ce promontoire un Séminaire.

Il y consacra tous ses biens.

Un siècle après son arrivée la ville de Québec et le Canada passent sous le pouvoir d'une autre nation. Reportons un moment nos pensées vers cette époque malheureuse. Plusieurs des familles les plus considérables du pays se retirent en France ; il reste une population d'agriculteurs et de soldats au nombre de 60,000 personnes.

Nos institutions d'éducation furent presque toutes fermées. Le Collège des Jésuites ne fut pas ouvert après la cession du pays à l'Angleterre, et quelques années plus tard il fut occupé comme caserne, destination à laquelle il a toujours été employé depuis ; tout paraissait perdu, la Providence en a voulu autrement. Seul le Séminaire de Monseigneur de Laval resta debout, il ouvrit ses portes aux enfants et aux jeunes gens de la colonie. C'est de là que sortit cet essaim d'hommes, qui plus tard durant la durée du Parlement du Bas-Canada défendirent les droits du peuple ; c'est de là que sortirent les Papineau, père, les Panet, les Taschereau, les Berthelot, les Bédard, les Blanchet, les Moquin, les Plamondon.

Dans le clergé, quel nombre de prélats et quelle légion de vertueux prêtres sont sortis de là, ornés des dons de la science et de toutes les vertus : pas moins de douze évêques, parmi lesquels les Plessis, les Panet, les Signai ; ces noms de prêtres si vénérés, M. Brassard, fondateur du collège Nicolet ; M. Girouard, fondateur du collège de St. Hyacinthe ; M. Painchaud, fondateur du collège Ste. Anne ; M. Gérôme Demers, si longtemps l'ornement du Séminaire de Québec. On estime à 1100 le nombre de ceux qui ont fait un cours d'études complet au Séminaire de Québec, et à 11,000 ceux qui y ont reçu un commencement d'instruction suffisante pour suivre leur carrière respective dans le monde.

Que serait devenue cette poignée de Canadiens abandonnés par la France sur cette plage éloignée, si les successeurs de Monseigneur de Laval n'eussent pas offert aux Canadiens le pain de l'intelligence, le bouclier de l'instruction qui vaut mieux que l'épée du soldat pour le bonheur du peuple. A qui devons-nous ce rang si distingué qu'à su maintenir le peuple Canadien dans ses luttes ; nous le devons à tous ces défenseurs habiles de nos droits ; et ces défenseurs sont les élèves de nos collèges.

Je ne veux pas parler des nombreux contemporains qui ont pu se leur instruction dans cette maison, il s'en trouve dans les ministères, sur le banc judiciaire, dans le barreau, dans la faculté médicale, dans le commerce et dans tous les états ; je n'en mentionnerai qu'un seul, parce qu'il est le plus ancien des élèves survivants du Séminaire de Québec ; l'orateur le plus éloquent comme le patriote le plus sincère du pays, que ses ennemis ont appris même à respecter et admirer, c'est l'Honorable Louis Joseph Papineau. Et tout cela a été accompli avec les biens particuliers de l'Evêque de Pétrée ; et j'aime à le proclamer, le Séminaire de Québec n'a jamais reçu un denier du gouvernement ; il s'est soutenu avec ses seules ressources.

Les autres séminaires et collèges de la province ont aussi rendu de grands services à l'éducation ; services que tout le monde apprécie avec reconnaissance.

Deux siècles se sont écoulés ; Monseigneur de Laval est mort depuis longtemps, mais son génie plane encore au-dessus de ces ormes et de ces frênes du jardin du séminaire, où il a passé la moitié de sa vie ; son âme circule encore au milieu de nous, mais il n'y a pas une pierre tumulaire où son nom est inscrit. Ses successeurs ont voulu lui élever un monument digne de lui, ce monument, c'est l'Université Laval qui éternisera son nom, et le montrera aux générations futures du Canada comme le plus grand bienfaiteur de ce pays.

Il y a cinq ans, notre gracieuse souveraine a accordé une charte royale à cette institution avec tous les privilèges des universités de l'Europe, avec le droit de conférer des degrés dans toutes les branches de l'enseignement universitaire. Déjà les facultés de Droit et de Médecine, des arts et de théologie sont organisés, et des cours réguliers se donnent tous les jours aux élèves sans distinction d'origine et de croyance.

Pour ceux qui ont des fils, il est heureux de savoir que dans l'enceinte de notre cité ils peuvent leur donner une instruction classique et universitaire dans tous les genres des connaissances humaines sans recourir aux pays étrangers.

On peut sans présomption être orgueilleux de cet édifice, du haut duquel on peut contempler des beautés de la nature sans égales dans le reste du monde, ce magnifique fleuve St. Laurent qui coule à nos pieds, ce port majestueux avec la Clûte de Montmorency, qui, elle aussi a hérité du nom de l'Evêque de *Laval Montmorency*, cette magnifique et verdoyante île d'Orléans, autrefois partie du domaine du Seigneur de Beaupré, qu'il céda pour rebâtir son

séminaire deux fois incendié, ces montagnes superbes qui encadrent si bien la vallée de la rivière St. Charles, où Jacques Cartier a passé son premier hiver en Canada, et cette vaste plaine d'Abraham Martin où sont tombés, dignes l'un de l'autre, les deux plus grands généraux, Wolfe et Montcalm, que l'Angleterre et la France aient envoyés en Amérique, et un peu plus loin cette butte à Neveu où s'est livrée la bataille de Ste. Foye.

Où, disons-le, si nos institutions d'éducation disparaissaient nous pourrions dire pour toujours adieu à l'espoir d'une existence nationale, mais tant que les nombreux collèges et séminaires du Bas-Canada existeront, tant et aussi longtemps que cette Université Laval sera debout, elle sera une colonne d'espérance aussi solide que le roc sur lequel elle est assise, et cette jeunesse qui se forme chaque année à son ombre, forte d'études, de science et de patriotisme, sera le meilleur palladium de la patrie et bénira toujours la mémoire de Monseigneur de Laval Montmorency.

## DEUX CENTIÈME ANNIVERSAIRE

DE L'ARRIVÉE DE

*Mgr. Montmorency-Laval, en Canada.*

O Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore,  
Te souvient-il des jours où tout couvert encore  
Du manteau verdoyant de tes vieilles forêts,  
Tu gardais pour roi seul ton fleuve gigantesque,  
Tes lacs plus grands que ceux du poème dantesque  
Et tes monts dont le ciel couronne les sommets ?

Te souvient-il des jours où mirant dans les ondes  
Le feuillage orgueilleux de leurs branches fécondes  
Tes immenses sapins saluaient ton réveil ?  
Où déployant les dons de la grande nature,  
Tu montrais, reposant sur un lit de verdure,  
Ta sauvage grandeur aux rayons du soleil ?

Te souvient-il des jours où l'écho des montagnes  
Chantait, comme un clairon au milieu des campagnes  
L'hymne de l'Iroquois scalplant ses ennemis ?  
Où tes vieux héros morts, assemblés sur les grèves,  
Venaient, pendant la nuit, illuminer les rêves  
De tes sombres guerriers sur la rive endormis ?

Te souvient-il des jours où passant dans l'orage,  
Les dieux de tes forêts portés sur un nuage,  
De leurs longs cris de guerre enivrant tes enfants,  
Leur montraient dans la mort une vie immortelle,  
Où leur âme suivrait une chasse éternelle  
D'énormes caribous et d'originaux géants ?

Un jour, troublant le cours de tes ondes limpides,  
Des hommes étrangers, sur leurs vaisseaux rapides,  
Vinrent poser leur tente au pied de tes grands bois.  
Ils pliaient les genoux en touchant ton rivage ;  
Puis, au maître du ciel adressant leur hommage,  
Plantaient un drapeau blanc à côté d'une croix.

Et prenant ce drapeau, ces hommes au teint pâle,  
Portèrent les rayons de sa couleur d'opale  
Jusqu'aux bords sablonneux du vieux Meschacébé ;  
Et devant cette croix qui brillait dans tes ombres,  
Tu vis tes dieux vaincus pleurer sur les décombres  
Amoncélés autour de leur autel tombé !

Te souvient-il des jours où, prêtres et victimes,  
Les fils de Loyola, missionnaires sublimes,  
Fécondant de leur sang ton sol régénéré,  
Rappelaient de la croix les splendeurs primitives ;  
Et d'un martyre affreux sanctifiant tes rives  
Laisaient à tes enfants leur souvenir sacré ?

Pourquoi donc tous ces cris de bonheur et de fête ?  
Tes guerriers, apportant les fruits de la conquête,  
Rentrent-ils dans tes murs, jeune Stadacona ?  
L'Iroquois terrassé par la valeur huronne  
A-t-il laissé tomber la terrible couronne  
Qu'au sein de la bataille Areskouï lui donna ?

L'Iroquois n'a pas vu de sa main affaiblie  
Tomber le tomahawk ; dans son âme remplie  
Des farouches instincts légués par ses aïeux,  
La peur n'a pas encore pu trouver une place.  
De l'étendard français il brave la menace  
Et garde fièrement et sa gloire et ses dieux,

Ce n'est pas un héros illustre dans l'histoire,  
Qui vient tout rayonnant des feux de la victoire,  
Déposer à Québec son glaive triomphant,  
Celui vers qui s'élève en ce jour d'allégresse  
Ce concert solennel de joie et de tendresse,  
Est un homme encor jeune, au regard blenveillant ;

Le signe rédempteur brillant sur sa poitrine  
Annonce à tous les yeux sa mission divine.  
Il s'en vient commander les combats du seigneur  
Dans les vastes forêts où domine la France ;  
Et sans craindre jamais l'obstacle ou la souffrance,  
Il s'avance où l'appelle une pieuse ardeur.

De cet amour divin qui dévore son âme  
Partout il fait briller la bienfaisante flamme ;  
Sa sainte voix, troublant le silence éternel  
Des grands bois canadiens, fait surgir dans les nues  
Ces clochers rayonnants dont les flèches aigues  
Au sauvage étonné montrent du doigt le Ciel.

Affrontant les dangers des vagues mugissantes,  
On le voit ranimer les églises naissantes  
Qui s'élèvent aux bords du Saguenay lointain,  
Comme un soleil ardent répandant sa lumière,  
En passant il console et la pauvre chaumière  
Et le grand chef Huron pleurant sur son destin.

Quand Mézy, d'Avangour, abusant de leur force,  
Osent donner appui, sous la hutte d'écorce,  
Au trafic infâmant de la liqueur de feu,  
Intrépide gardien de la morale austère,  
Il sait faire gronder, sans craindre leur colère,  
Sur leurs coupables fronts les foudres de son Dieu.

Des bords Gaspésiens au lac des Deux-Montagnes.  
Quand il a fait briller ces trois saintes compagnes,  
La douce Charité, l'Espérance et la Foi,  
Comme un vainqueur chargé des dépouilles opimes,  
Il montre cent tribus, ô conquêtes sublimes !  
Qui des leçons du Christ reconnaissent la loi.

Mais bientôt s'arrêtant au milieu de sa course,  
Des saints enseignements il vient ouvrir la source,  
Et fonde la maison, ce foyer immortel,  
Qui verse encore sur nous ses torrents de lumière ;  
Où des saintes vertus suivant la règle austère,  
On apprend à servir la patrie et l'autel.

Ce fruit de ses travaux, cet objet de sa joie,  
Deux fois un feu cruel le saisit pour la proie.  
Ce malheur qui le frappe au plus profond du cœur,  
Ne peut faire fléchir son courage indomptable :  
De ces débris fumants, un monument durable  
S'élève sous sa main rayonnant de splendeur.

Deux siècles sont passés sur cet illustre asile.  
Deux siècles sont passés, et toujours immobile  
Comme un roc au milieu des vagues en fureur,  
Il a vu s'élever, grandissant sous son ombre,  
Ces temples du vrai Dieu, ces collèges sans nombre  
Qui sont de la patrie et la force et l'honneur.

Mais déjà ce héros voit sa force tarie,  
Dans ses nombreux combats ou s'épuise sa vie.  
Donnant à Saint-Valier son glorieux fardeau,  
Il s'en va reposer les jours de sa vieillesse,  
Dans ce paisible asile, objet de sa tendresse,  
Où son cœur se prépare au repos du tombeau.

Et quand la mort parut au sein de sa retraite,  
Elle n'eut qu'à cueillir cette fleur toute prête,  
Pour les jardins bénis du séjour éternel.  
Et sur les bords heureux où son nom brille encore,  
Les chênes attristés, dans la forêt sonore,  
Chantèrent ses vertus aux archanges du ciel.

## ENVOI.

A MESSIEURS DU SEMINAIRE DE QUEBEC.

Ce grand homme, Messieurs, cette gloire sercine.  
Fut le premier anneau de cette noble chaîne,  
Que vous continuez aux bords du Saint-Laurent.  
Gardant comme un trésor, loin de toutes atteintes,  
De l'immortel Laval les traditions saintes,  
Vous êtes parmi nous un soleil bienfaisant.

Du peu que nous savons vous êtes l'origine.  
Si nous pouvons encore à la source divine,  
D'où s'échappe à grands flots l'enseignement humain  
Approcher quelquefois nos lèvres altérées,  
Nous le devons à vous, dont les mains vénéérées,  
Nous ont de la science aplani le chemin.

Si nous avons gardé, pur de tout alliage,  
Des pionniers Français l'héroïque héritage,  
Notre Religion, notre langue et nos lois ;  
Si dans les mauvais jours de notre jeune histoire  
Nous avons avec nous, vu marcher la victoire,  
Nous vous devons encor ces glorieux exploits.

Car fécondant toujours le sol de la patrie,  
Des grandeurs de la foi, des éclairs du génie,  
Vous gardez ce dépôt, source de tous les biens,  
Où puisant les leçons des histoires antiques  
Nos pères ont appris ces vertus héroïques  
Qui font les nobles cœurs et les grands citoyens.

Si du séjour céleste où son âme immortelle  
S'enivre des clartés de la vie éternelle,  
L'avai peut contempler ces murs resplendissants  
Où lançant tous ses feux, l'intelligence humaine,  
Des travaux de l'esprit embrasse le domaine,  
Fait briller des rayons sans cesse renaissants :

S'il a vu comme nous vos nobles sacrifices,  
Les arts encouragés par vos mains bienfaitrices ;  
S'il entend aujourd'hui ces hymnes triomphants  
Qui chantent votre nom dans ce concert immense.  
Que fait monter au ciel notre reconnaissance,  
Il doit dire de vous : ils sont bien mes enfants !

OCTAVE CREMAZIE.

Québec, le 15 juin, 1859.

## AVIS OFFICIELS.



### ERECTION, SEPARATION ET ANNEXION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur Général en conseil, a bien voulu, le 11 juillet courant,

Eriger le township de Stratford, dans le comté de Wolfe, en municipalité scolaire, sous le nom de St. Gabriel de Stratford, et qu'il soit borné comme suit : au sud-est, par la rivière Felton ; au nord-est, par la ligne qui le sépare du township de Winslow, et à l'est, par celle qui le sépare du township d'Aylmer.

Séparer les dissidents de Ste. Foye, comté de Québec, de ceux de St. Coloman, même comté.

Eriger en municipalité scolaire la paroisse de St. Mathieu de Rioux, dans le comté de Rimouski, avec ses limites comme telle.

Eriger en municipalité scolaire séparée la nouvelle paroisse de St. Ferdinand d'Halifax, dans le comté de Mégantic, avec les limites suivantes, savoir : cette municipalité comprendra une étendue de territoire d'environ onze milles de front sur une profondeur d'environ sept milles, et est bornée comme suit, savoir : au nord-ouest, partie par la ligne qui sépare le lot quatorze d'avec le lot quinze dans les deuxième, troisième et quatrième rangs du township d'Halifax, et partie par la ligne qui sépare le seizième lot d'avec le dix-septième lot des autres rangs du dit township, à partir du cinquième inclusivement à aller au township d'Inverness ; au sud-est, d'abord, par la ligne qui sépare le dit township d'Halifax de celui d'Ireland, s'étendant depuis le dit township d'Inverness jusqu'à la ligne qui sépare le troisième rang d'avec le quatrième rang du dit township d'Ireland ; ensuite, par la ligne qui sépare le premier lot d'avec le deuxième lot du dit troisième rang d'Ireland, par celui qui sépare cette partie du cinquième lot appartenant au sieur Siméon Laroche, dans le deuxième rang du dit township, d'avec celui qui appartient à la Congrégation de l'Eglise d'Angleterre, du même township, et par la ligne qui sépare le sixième lot d'avec le septième lot du premier rang, aussi du même township ; enfin, par la ligne qui sépare le cinquième lot d'avec le sixième dans les premier, deuxième et troisième rangs du township de Wolfstown ; au sud-ouest, d'abord, par la ligne qui sépare le dit troisième rang d'avec le quatrième rang du dit township de Wolfstown, s'étendant depuis le dit sixième lot jusqu'au township d'Halifax susdit ; ensuite, par la ligne qui sépare le dit township d'Halifax d'avec celui de Chester, s'étendant depuis le dit township de Wolfstown jusqu'à la ligne qui sépare le onzième lot d'avec le douzième lot du premier rang du dit township de Halifax ; enfin, par la ligne qui

sépare le deuxième rang du même township d'avec cette partie du premier rang de ce township qui a été annexée à la paroisse de St. Norbert d'Arthabaska par un décret canonique, en date du vingt-sixième jour de décembre mil huit cent cinquante six, à partir du dit onzième lot jusqu'à la ligne ci-dessus mentionnée, qui sépare le quatorzième lot d'avec le quinzième.

### NOMINATION D'UN EXAMINATEUR.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, le 11 juin dernier, nommer M. H. H. Miles, membre du Bureau des Examineurs pour le district de Sherbrooke, à la place de M. Charles Brooks, démissionnaire.

### ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

La rentrée des élèves de l'école normale Jacques-Cartier aura lieu Mardi, le 6 septembre prochain, à 6 heures du soir. Ceux qui désirent être admis à l'école normale voudront bien se rappeler qu'ils doivent :

- 1o. Produire l'acte de leur baptême et un certificat de moralité ;
- 2o. Subir un examen pour constater qu'ils savent au moins les éléments de la grammaire française, les notions de géographie et l'arithmétique jusqu'à la règle de Trois ;
- 3o. S'engager à observer les règles de l'établissement et à enseigner au moins pendant trois ans.

Il nous sera impossible d'admettre les aspirants qui ne pourront remplir ces trois conditions.

M. le Professeur Devisme a été chargé d'examiner ceux qui se présenteront, et il se tiendra à l'école normale le lundi, le mardi, et le vendredi, de 1h. à 2h. P. M.

M. l'Inspecteur Hubert a été chargé d'examiner les élèves du district des Trois-Rivières, et M. l'Inspecteur McCord ceux du district de l'Ottawa.

H. A. VERREAU, P<sup>TR</sup>E.,  
Principal.

### AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS D'ECOLE.

Les commissaires et les syndics d'école voudront bien, lorsqu'ils demanderont à vendre ou à échanger des sites de maisons d'école contre d'autres terrains ou emplacements, en faire la description exacte par tenants et aboutissants, et accompagner leurs demandes d'un certificat de l'inspecteur attestant l'opportunité de telle vente ou de tel échange et indiquant la mise à prix, s'il s'agit d'une vente. Ces détails, d'absolute nécessité, et que l'on ne donne que rarement, sont l'objet de correspondances qui occasionnent des délais qu'il est important d'éviter.

— Les commissaires d'école qui n'ont pas encore transmis au Bureau de l'Education leurs reçus en double avec leurs rapports semi-annuels, ne toucheront leur part de subvention que quand cette formalité aura été remplie.

Par ordre du Surintendant,

LOUIS GIARD,  
Secrétaire.

### ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

MM. Théophile Amyrault, Aristide Coutu, Elie Pelland, Adolphe Magnan, Charles Côté et Isaïe Crevier, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Jean Schmouth, Joseph Foucault, Joseph Marion, Moïse Hurtubise, Ovide Coutu, Wilfrid Barrette, Alfred Enault, François Desrosiers, Joseph Cardinal et Alphonse Leduc, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

### ECOLE NORMALE M'GILL.

M. Oliver Warren ; Diles Hannah Bell, Isabella Blyth, Elizabeth Chalmers, Ellen Cook, Elisa Couch, Melissa De Golyer, Lucy H. Derrick, Margaret Drysdale, Emily Dunning, Alice Finlay ; Mme Maria Johnson ; Diles Mary G. Reynolds, Mary Emily Roach, Elizabeth F. Symmers, Louisa Tracey et Louisa Webster, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. John Melody et James Wilson ; Diles Caroline Arnold, Eliza Jane Barnet, Margery Ballantyne, Louisa Costigan, Margaret Clarke, Isabella Dulgleish, Margaret Gill, Janet Grant, Lamira Herrick, Fanny Hale, Alice Hall, Mary J. Hardy, Isabella Halliday, Frances Lloyd, Margery McEwen, Margaret McDonald, Isabella Middlemiss, Susannah McLaren, Ellen McOwat, Agnes O'Grady, Jane Ann Pedche, Jessie Patterson, Mary Jane Ross, Mary Schutt, Mary Whitney, Mary Willock et Sarah Vosburgh, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

### ECOLE NORMALE LAVAL.

MM. Norbert Thibault, Louis Lefebvre, Joseph Balthasar Deguise, Charles Borromée Rouleau, Joseph Prémont, James Donnelly, Alfred, Esnouf, Amateur Demers, Laurent Simoneau, Augustin Girardin, George Tremblay, Charles Mignault, Charles Pageau, Régis Roy, Cléophe Côté,

Philéas Bouchard; Dlls Louise Couture, Luce Couture, Jeanne Audet Olymphe Chamberland, Victorine Létourneau, Anastasie Darveau, Marie Lapointe, Philomène Vallée, Bridget Sweeney, Candide Sylvain, Héloïse de Tonnancour, Elizabeth Armstrong, Céline Talbot, Sophie Pérusse, Catherine Flynn, Catherine Côté et Marie Lafrance, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Cyprien Gagné, Joseph Delisle et Dlls Louise Garneau, Marie Pacaud, Alphonsine Cloutier, Joséphine Pouliot, Ellen Sinnott, Louise Nintean, Vitaline Sauvageau, Marcelline Plante, Mary Ann McGolrich et Louise Falardeau, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

Dlls Marie Bénonise Dupuis, Philomène Vachon Robert, Esther Poupard, Elisa Poupard Alphonsine Aubertin, Artémise Desautels, Christine Moquin, Mathilde Dupuy, Adèle Lanctot, Georgina Desrosiers, Marie Lavigne, Zoé Elmaire Beauregard, Emélie Dubé, Joséphine Désormeau, Octavie Bélique Lafleur, Flavie Aubry, Alphonsine Corbeil, Eulalie Champeau, Odile Roy Portelance, Philomène Lafontaine, Virginie Beaudry, Éléonore Deveaux, Mathilde Riendeau, Edesse Drolet, Henriette Vézina, Odile Desjardins, Vitaline Bergeron, Sophie Sarault, Zoé Simard, Marie Athalie Renaud, Onésime Cadudal, Lucie Trépagné, Philomène Phaneuf, Catherine Robert, Octavie Barsalon, Sophronie Robert, Julie Dupré, Marie Guilmette, Marie Elmina Lefebvre, Aurélie Côté, Mary Ann McCarthy, Eliza Reilly, Mary Alice Kelly, Philomène Roy, Emélie Gaudry, Marie Louise Filiatreault, Philomène Lanthier, Alice Prudhomme, Zoé Prudhomme, Adéline Filion, Domitilde Bélair, Sophie Chartrand, Louise Hamel, Amarille Emoud, Marie A. Andegrave, Emma Mc Kerchar, Virginie Archambault, Hermine Lagarde, Marie Chapdelaine, Délina Roy, Aglaé Théberge, A. Dubois, Félicite Foucher, Philomène Ronneville, Malvina Couillard, Philomène Bédard, Philomène Perrault, Judith Mallette, Zélia Rufange, Claire Myre, Marie Raby, Caroline Chevalier, Marie Brouillard, Henriette Préseau, Ursule Lefebvre, Marie Chaput, Orina Bernard, Aurélie Tétreau, Ursule Plante, Adèle Gagnon, Stéphanie Lavière, Elizabeth Hogue, Denise Demers, Octavie Marica, Caroline Prévost, Céline Lefebvre, Marcelline Cusson, Victoire Marsan, Aglaé Charbonneau, Lucie Leduc, Marguerite St. Pierre, Eliza Dubois et Mme Milord, née Danis, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE,  
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

Dlls Philomène Rousseau, Scholastique Boisvert, Célérine Demers, Céline Mercier, Philomène Lemay, Zoé Lahaye, C. Esther Pagé, Hermine Laliberté, Eugénie Lahaye, Henriette Noël, Céline Lamontagne, Éléonore Villeneuve, Philomène Boily, Eliza Ouellet, Justine Hardy, Julie Auger, Sophie Noël, Louise Noël, Honorine Letellier, M. Fortuné Ruel, Joseph Brassard, Luce Darveau, Philomène Mondar, Adélaïde Sauvageau et M. Louise Sénéchal dite Lapierre, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

M. Zéphirin Lapierre a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

N. LACASSE,  
Secrétaire.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

La dixième conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'école normale Jacques-Cartier, aura lieu à cette école, vendredi, le 26 du mois d'août, à 9 heures A. M.

Les membres du conseil sont priés de se réunir la veille de cette conférence, dans la salle de MM. les professeurs, à 6 heures P. M.

F. X. HETU,  
Secrétaire.

DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. le surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants, faits à la bibliothèque du département :

Du Rév. M. Jones, de New York: "Jewett's French and English Dictionary," 1 vol. in-8; "Jewett's French and English Dictionary," édition pour les écoles, 1 vol. in-12; "Lossing's Pictorial History of the United States," 1 vol. in-12; "Lossing's Primary United States," 1 vol. in-12; "The Sabbath Hymn Book," 1 vol. in-18.

De MM. Plinguet et Laplante, imprimeurs, de Montréal: Questions sur la Grammaire de l'Académie, 1 vol. in-12 (double exemplaire).

De MM. Harper et Frères, New York: "Elementary Grammar," par W. C. Fowler, 1 vol. in-12; "M. T. Cicéronis de Officiis, libri tres," avec notes marginales et commentaire en anglais, par le Rév. Hubert Ashton Holden, 1 vol. in-8.

Du Rev. M. Jean Langevin, Principal de l'école normale Laval, à Québec: Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral, 1 vol. in-8.

INSTITUTEUR DEMANDE.

Un instituteur, muni de bonnes recommandations et d'un diplôme lui permettant d'enseigner dans les écoles modèles, trouverait une position avantageuse dans la municipalité scolaire de St. Hermas. Correspondre avec M. J. E. Clairoux, S. T., à St. Hermas.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

Dlle Joséphine Burns, institutrice possédant un diplôme pour école élémentaire, enseigne l'anglais et le français, la musique, le dessin, la broderie.

S'adresser au Bureau de l'Education.

Une institutrice, munie d'un diplôme qui lui permet d'enseigner dans les écoles élémentaires et possédant les deux langues, française et anglaise, désire obtenir la direction d'une école.

Adresse: Dlle H. Kerney, institutrice, Ste. Catherine de Portneuf.

Dlle Marie Dorothee Lacerte, ancienne élève à l'école normale Laval et munie d'un diplôme du Bureau des Examineurs des Trois-Rivières, l'autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires. Adresse: Dlle Marie D. Lacerte, à Yamachiche.

M. Narcisse Contant, muni d'un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires. Est marié. Adresse: Rue Lagauchetière, 28, à Montréal.

M. Léon Vaudreuil, muni d'un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires. Enseignera l'anglais, le dessin au crayon, à l'aquarelle.

M. John Melody, muni d'un diplôme de l'école normale McGill lui permettant d'enseigner dans les écoles élémentaires, désire trouver de l'emploi comme maître ou sous-maître. Adresse: M. John Melody, boîte 824, Bureau de la Poste, à Montréal.

M. Elie Pellant, ancien élève à l'école normale Jacques-Cartier, est muni d'un diplôme qui lui permet d'enseigner dans les écoles modèles. Enseignera l'anglais.

S'adresser à M. Elie Pellant, Berthier, en haut.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) JUILLET, 1859.

Examens Publics des Écoles Normales.

Les exercices publics des trois écoles normales du Bas-Canada, ont, cette année, comme les années précédentes, permis de constater l'intérêt que l'on prend à ces utiles institutions.

L'examen des élèves-instituteurs de l'école normale Laval a eu lieu le 13 et le 14 juin dernier. Elle a été présidée par M. le surintendant de l'instruction publique; Mgr. Horan, évêque de Kingston, et ancien principal de l'école; M. le grand vicaire Cazeau de l'archevêché; M. le curé de Notre-Dame et un grand nombre de membres du clergé et de citoyens influents y assistaient. Les élèves ont été examinés sur chacune des branches d'enseignement et ont accompagné leurs réponses de démonstrations, d'exemples et d'expériences. Leurs progrès dans la grammaire française, la littérature, l'histoire, la géographie, les sciences exactes, l'astronomie et la physique ont été constatés par la facilité, la justesse et l'aplomb avec lesquels ils ont répondu à des questions faites par les assistants, sans égard à l'ordre du programme, et le plus souvent, tout à fait en dehors de son contenu. Des problèmes d'algèbre et de trigonométrie assez difficiles, ont trouvé une prompt solution, et en général les élèves ont fait preuve de leurs connaissances pédagogiques par la manière dont ils ont expliqué tous les sujets qu'on leur a donnés à traiter, en les développant devant l'auditoire comme ils devront le faire plus tard devant leurs élèves, en donnant d'eux-mêmes les démonstrations et en traçant au besoin sur le tableau noir une carte de géographie, un plan, ou une figure, avec beaucoup de vivacité et de précision. Il a même été nécessaire, à plusieurs reprises, d'arrêter quelques uns de ces messieurs, qui embrassant dans leurs réponses un trop vaste espace, n'auraient point laissé le temps de parcourir tout l'ensemble des matières dont devait se composer l'examen. La belle collection d'instruments de physique, de cartes et de tableaux coloriés, que possède l'institution, a pu être admirée du public qui a dû voir en même temps l'usage que l'on sait en faire. Les exercices ont été agréablement diversifiés par l'exécution de plusieurs morceaux de musique vocale et instrumentale,

sous la direction de l'habile professeur, M. Gagnon. La distribution des prix et des diplômes a été suivie d'un discours d'adieu par un des élèves, et d'allocutions par M. le surintendant, par Mgr. Horan et par M. le principal. L'auditoire entier parut faire écho aux félicitations échangées entre le digne prélat et ses anciens élèves, qui lui rapportèrent avec raison une grande partie de leurs succès; tandis que leur ancien principal les assurait du plaisir qu'il éprouvait à les voir donner tant d'éclat à l'institution. Faisant allusion au prochain déménagement de l'école normale, M. le surintendant donna de son côté à entendre aux professeurs et aux élèves de l'institution, que leur présence dans l'enceinte du vieux château n'avait aucunement fait déroger cette ancienne résidence des gouverneurs du pays.

L'examen de l'école normale Jacques-Cartier a eu lieu, à Montréal, le 25 de juin. Les élèves ont été interrogés par M. le Surintendant, leurs professeurs et ceux des autres écoles qui étaient présents, sur toutes les branches d'instruction comprises dans leur programme. Quoique les salles fussent ouvertes au public, nous n'y avons remarqué qu'un très petit nombre d'amis de l'éducation et les rapporteurs de deux journaux anglais, qui ont fait, avec raison, un éloge tout particulier de l'examen sur les notions d'agriculture, conduit par M. Ossaye, dont les leçons, quoique gratuites, n'en ont pas été moins ponctuelles et moins fécondes en heureux résultats pendant le cours de l'année. Par compensation, la séance solennelle de la distribution des prix avait attiré un auditoire nombreux, comprenant un grand nombre de membres du clergé et l'élite de la société de Montréal. L'exécution de plusieurs morceaux de musique vocale et instrumentale, sous l'habile direction de M. Brauneis, a fait preuve des progrès étonnants qu'ont faits les élèves dans cette branche importante. Plusieurs morceaux de la *Création d'Haydn* furent exécutés par le chœur des élèves accompagné d'un orchestre composé des musiciens du 17<sup>e</sup> régiment. M. Lenoir et M. Archambault, l'un comme basse et l'autre comme ténor, ont obtenu des succès remarquables dans des solos de cette partition si difficile. M. Amyrault prononça le discours d'adieu, et M. le Surintendant et M. le Principal, dans leurs allocutions, s'attachèrent surtout à faire comprendre la rigueur et la sévérité des examens auxquels étaient soumis les candidats aux diplômes de l'école normale. Pour y réussir, il ne suffit pas même d'exceller dans quelques branches, mais il faut de toute nécessité obtenir une note satisfaisante pour chacune des matières enseignées; c'est ce qui explique pourquoi quelques élèves, qui ont eu plusieurs prix, n'ont pas même obtenu le diplôme d'école élémentaire. Sur 53 élèves qui ont fréquenté l'école normale dans le cours de l'année, 16 seulement ont obtenu des diplômes. M. le Chanoine Pilon et M. Langevin, Principal de l'école normale Laval, félicitèrent ensuite les élèves sur leurs succès. M. Langevin, qui avait assisté à toutes les séances précédentes, déclare que malgré que la rivalité qui existait depuis si longtemps entre les deux villes de Montréal et de Québec n'eût pas toujours des résultats heureux, il était bien aise de voir l'émulation qui existait entre les deux écoles normales des deux villes, et qu'il ne manquerait pas, pour sa part, d'encourager ses élèves à lutter de zèle et d'ardeur avec leurs jeunes confrères de Montréal, dont il avait pu apprécier les succès.

L'hon. M. Loranger, appelé à prendre la parole, le fit avec cette brillante éloquence qu'on lui connaît et offrit sur les avantages qu'offrent des écoles normales et sur le développement qu'a pris l'instruction publique depuis quelques années, des remarques que nous regrettons de ne pouvoir reproduire dans cette rapide esquisse. Les exercices furent terminés par le chant de *Rataplan*, de la *Fille du Régiment* accompagné d'orchestre, et en offrant ses remerciements au colonel Gordon et aux autres officiers du 17<sup>e</sup> régiment, qui étaient présents à la séance, le président leur fit observer que cette musique militaire était bien propre à encourager les nouveaux maîtres à entreprendre bravement et gaiement leur nouvelle carrière, et qu'il espérait que les élèves de l'école normale seraient un jour les meilleurs soldats de la grande armée de l'instruction publique.

La distribution des prix à l'école normale McGill, et au département des élèves-institutrices de l'école normale Laval, ont eu lieu le même jour, 14 juillet. N'ayant pas encore été présent aux examens de cette dernière institution, M. le surintendant ne put assister qu'à la séance du 13 à l'école normale McGill. Il y adressa la parole aux élèves, et expliqua les circonstances qui exigeaient sa présence à Québec le lendemain. Les compositions lues par les élèves-institutrices et les pièces de musique exécutées par elles, sous la direction de leur professeur, M. Fowler, les dessins au crayon et à l'aquarelle qui tapissaient les murs de la belle salle gothique où ont lieu les solennités de l'institution, tout concourait à démontrer les progrès des élèves et l'habileté et le zèle de leurs maîtres.

Le lendemain l'hon. Juge Day, président du conseil universitaire de McGill College, fit la distribution des prix et des diplômes et prononça une allocution que nous regrettons aussi de ne pouvoir reproduire. Pas moins de 18 diplômes pour école-modèle et 28 pour école élémentaire furent décernés aux élèves-institutrices et aux élèves-instituteurs. M. le principal Dawson, à qui revient une si grande part dans l'organisation et les progrès de cette institution, et MM. les professeurs Hicks et Robins prononcèrent aussi des discours très étendus sur les devoirs de l'instituteur, sa position et les besoins de l'instruction publique dans ce pays. La séance fut terminée par un discours très remarquable de la part de M. Dunkin, représentant des comtés de Drummond et d'Arthabasca et l'un des membres du conseil universitaire. M. Dunkin exposa le bien qui doit résulter de la législation de la dernière session, surtout en ce qu'en restreignant les pouvoirs des bureaux d'examineurs elle protège les élèves des écoles normales contre la concurrence injuste que leur faisaient les personnes admises quelquefois à l'enseignement par ces bureaux sans un examen suffisant. Il appela particulièrement l'attention du public et celle du corps enseignant, sur le fait qu'à l'avenir les diplômes qui seront accordés par les bureaux d'examineurs, n'auront d'effet que pour le district qui sera assigné à chacun d'eux et ne valent que pour l'espace de trois ans. Ceci, a-t-il dit, n'est qu'un commencement de justice rendu aux écoles normales et à leurs élèves.

Le même jour se faisait à Québec, comme nous l'avons déjà dit, l'examen des élèves-institutrices de l'école normale Laval. Ces Diles ont été interrogées par les assistants sur la grammaire française et la grammaire anglaise, la géographie, l'histoire sainte, l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre et l'histoire du Canada, l'arithmétique et la littérature. Elles ont étonné l'auditoire par la spontanéité, l'aplomb et la justesse de leurs réponses et par leur promptitude à dessiner sur la planche ou sur leurs ardoises, les cartes des divers pays et à résoudre les problèmes qui leur étaient proposés. Elles ont aussi fait preuve d'une grande assurance et d'une grande exactitude dans l'usage des globes. Les compositions littéraires lues par quelques-unes d'entr'elles sont certainement d'un mérite très relevé; leurs lettres se faisaient remarquer par la simplicité et l'élégance du style, et quelques compositions d'un ordre plus élevé nous auraient certainement fait douter de leur originalité si nous n'avions eu pour garant la parole de M. le principal. Parmi les morceaux de musique qui ont été chantés avec accompagnement sur les pianos et l'harmonium par les élèves eux-mêmes, nous avons remarqué avec plaisir les deux chants canadiens publiés par notre journal cette année. Les récitations anglaises et françaises n'ont laissé rien à désirer sous le rapport de la prononciation et du débit. Parmi ces dernières figuraient les beaux vers de M. Crémazie sur la mort de M. de Fenouillet, qu'on trouvera plus loin dans nos colonnes, ainsi qu'une élégie composée par M. de Fenouillet lui-même sur la mort d'une de ses élèves. L'émotion visible avec laquelle Mlle Couture et Mlle Darveau récitèrent ces deux morceaux fut partagée par l'auditoire au sein duquel le regretté professeur comptait beaucoup d'amis personnels. Le drame de *l'Orpheline des Pyrénées* fut joué par les élèves d'une manière très satisfaisante et même nous pourrions dire très remarquable en ce qui concerne les rôles graves, qui exigent du tact, de la modération et de la distinction, et qui sont si souvent mal interprétés dans ces sortes de représentations. Après la distribution des prix, de 17 diplômes pour école modèle et de 10 diplômes pour école élémentaire, M. le Surintendant ayant invité Sa Grâce Mgr l'Archevêque d'Orégon-City à adresser la parole aux élèves, celui-ci le fit d'une manière bien touchante, en signalant surtout les progrès qui s'étaient opérés pendant les vingt ans qui se sont écoulés depuis son départ pour les régions lointaines où il a porté la parole de Dieu. Mgr Blanchet, qui, dans ce moment, remplaçait Mgr de Tloa, qui n'avait pu être présent qu'aux exercices du matin, arrivait précisément de Ste. Marie de la Beauce, où il avait aussi assisté aux examens d'une académie de filles, dirigée par les Sœurs de la Congrégation, et d'un collège industriel, confié aux Frères des Ecoles Chrétiennes; et ce qu'il avait vu dans ces deux institutions joint à ce qui venait de se passer sous ses yeux, lui donnait, a-t-il dit, les plus belles espérances pour l'avenir de son pays natal.

Les paroles d'un compatriote aussi distingué et occupant à l'étranger une position aussi importante parurent augmenter encore l'impression de religieux attendrissement que l'auditoire éprouvait. M. Verreau, Principal de l'école normale Jacques-Cartier, et M. Pope, maire-suppléant de la cité de Québec, prononcèrent aussi des allocutions qui furent vivement applaudies.

Partout, comme on le voit, l'œuvre des écoles normales est appréciée; et il ne dépendra bientôt plus que du zèle et du dévouement des municipalités rurales que leur succès soit complet. Déjà cette année, comme les années précédentes, des commissaires

d'école intelligents et entreprenants ont pris des mesures pour s'assurer des services de quelques-uns des élèves, munis de diplômes qui leur ont coûté, à eux et à leurs professeurs, tant d'efforts, et nous aurons bientôt, nous l'espérons, la satisfaction de les voir tous placés. Nous devons ajouter que tous, sans exception, se proposent de se livrer à l'enseignement s'ils trouvent des situations et des traitements convenables; et nous serons les derniers à leur conseiller de s'engager à d'autres conditions. Que ceux qui veulent des instituteurs et des institutrices à bon marché s'adressent ailleurs; ils en trouveront; mais nous pouvons leur assurer aussi qu'eux et leurs enfants éprouveront toute la solidité du vieux dicton, qui dit: "On n'en a toujours que pour son argent;" ou bien encore mieux: "C'est le bon marché qui ruine."

### Examens Publics dans les Collèges et les Académies.

Il y a peu de choses qui ne soient controversées dans le siècle où nous vivons. Les examens publics et les distributions de prix ont été depuis quelques années, surtout aux Etats-Unis, l'objet d'une réaction défavorable, qui nous paraît fondée sur un de ces nombreux sophismes, qui font de nos jours tant de bruit et si peu de besogne. De l'abus d'une chose bonne en elle-même, on conclut hardiment à sa suppression. Avec ce procédé tout négatif il y a peu d'institutions qui fussent de force à résister si le bon sens public ne faisait bon marché de toutes ces découvertes et ces réformes prétendues. Autant vaudrait dire: l'émulation peut dégénérer en jalousie; donc ne tolérons point l'émulation; la publicité engendre le charlatanisme, donc il faut abolir la publicité et tout mettre au secret.

Cette idée semble se répandre un peu même dans notre pays, en ce qui concerne les deux sujets que nous venons de mentionner, et peut-être aussi que l'exemple qui a été donné par plusieurs hautes maisons d'éducation, en supprimant les examens publics et se contentant d'une distribution solennelle de prix, a contribué à engager un grand nombre de commissaires d'école à se dispenser d'une obligation, que la loi leur impose avec raison, et qui nous paraît d'ailleurs nécessaire pour maintenir l'impulsion qu'elle a contribué à donner à notre système d'éducation.

Si, du reste, on suppléait aux examens publics dans nos écoles communes, par de longs et sévères examens particuliers en présence des personnes les plus instruites de la municipalité, comme on le fait dans les maisons d'éducation dont nous parlons, l'inconvénient résultant de la suppression des séances publiques serait sans doute moins grand; mais il resterait encore, comme il serait facile de le démontrer, plusieurs objets importants qui ne seraient pas atteints. Du reste, les deux sujets ont été si bien discutés et si habilement décidés dans les conférences des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, que nous nous contenterons pour le présent d'y renvoyer nos lecteurs.

Un trait assez caractéristique des examens de cette année c'est que presque partout l'on a remplacé les drames et les petites pièces de théâtre, par des dissertations, des récitations, du chant et de la musique. Sans vouloir blâmer les institutions qui continuent à offrir au public de petites représentations dramatiques dans les conditions voulues d'ordre et de bon goût, qui sont d'ailleurs très difficiles à observer, nous devons avouer que, surtout pour les écoles communes, les drames présentent presque toujours plusieurs graves inconvénients. Il arrive fréquemment que l'exagération et le mauvais goût s'introduisent, soit dans la déclamation ou dans les costumes, et ce qui est plus grave, que les élèves chargés des rôles odieux ou ridicules, que l'on a quelquefois choisis dans le sens même des mauvaises tendances de leur caractère, saisissent le côté poétique du défaut ou de la passion qui les a fait applaudir, et en retiennent à leur insçu de funestes impressions.

Les rôles comiques ne tournent que trop souvent à la bouffonnerie, et gâtent ainsi quelquefois complètement les manières et le caractère des enfants. Ceux dans lesquels on parie une espèce de patois pour amuser l'auditoire ont le grand tort de contrecarrer directement les louables efforts que font les maîtres eux-mêmes pour épurer le langage de leurs élèves et conserver intact au milieu de tant de dangers, le glorieux idiôme que nous ont légué nos pères. Du reste, là encore, nous ne voulons point supprimer sous le prétexte de réformes; nous disons seulement ce dont chacun conviendra avec nous, que dans ce qui n'est pas essentiel il vaut mieux s'abstenir, lorsqu'on a trop raison de croire que l'on échouera.

Il se peut faire qu'en quelques endroits une plus grande sévérité dans la composition des programmes de ces exercices ait éloigné la foule et rendu moins éclatantes, comme démonstration populaire,

les diverses séances publiques des maisons d'éducation supérieure. Ce résultat, quoique regrettable à un certain point de vue, ne devrait pas empêcher de persévérer dans une voie qui nous paraît si rationnelle.

La plupart de nos collèges, cependant, n'ont pas eu à se plaindre de l'insuffisance de leurs auditoires. Au Séminaire de Québec et au Séminaire de Montréal, on s'est à peu près borné à la distribution des prix, précédée et suivie de quelques discours et de récitations; mais, la veille, les académies formées parmi les élèves avaient amusé et intéressé leurs professeurs et leurs amis dans des séances littéraires et musicales. Au Collège Ste. Marie, outre les exercices ordinaires de la part des élèves, la séance de la distribution des prix a été surtout relevée par un remarquable discours du Rév. Père Gravouille, sur les devoirs des parents dans l'éducation des enfants. Dans toutes ces maisons il y avait, comme à l'ordinaire, foule compacte, c'est-à-dire juste un peu plus de monde que la salle ne pouvait en contenir.

À l'école secondaire, ou *High School*, de l'Université McGill, la distribution des prix a été, comme d'ordinaire, suivie de nombreux et éloquents discours par les professeurs, les membres du conseil universitaire et quelques ministres des divers cultes protestants. Les élèves ont chanté plusieurs morceaux de musique et récité d'verses pièces de vers. Nous avons été surtout très content d'une scène du *Misanthrope*, déclamée par deux jeunes élèves qui ont montré les progrès sérieux que M. le professeur Fronteau a su faire à la langue française dans cette importante institution.

Le collège de Nicolet n'a pas eu, cette année, de séance publique; le typhus, qui s'était malheureusement déclaré d'une manière fatale quelques semaines avant l'époque fixée pour les vacances, avait rendu désert cette grande et belle maison qui, par ses succès, le grand nombre d'hommes distingués qu'elle a produits et la position qu'elle tient dans le pays, porte si haut le nom de son fondateur, M. Brassard, et celui de son glorieux protecteur, le grand évêque Pléssis. Nous n'avons trouvé nulle part non plus de compte-rendu des exercices littéraires du collège de Ste. Anne la Pocatière; nous savons cependant qu'ils ont dû être brillants et attirer une foule d'auditeurs, cette institution étant chérie des belles et fortes populations de la côte du sud au-dessous de Québec, populations qui ne le cèdent à celles d'aucune autre partie du pays, par leur amour de l'éducation et leurs progrès en tout genre. L'œuvre de M. Painchaud, homme du plus grand talent et du plus beau dévouement, se développe du reste chaque jour d'une manière de plus en plus féconde, et nous savons, de source certaine, que le supérieur actuel, M. Pilote, a été jusqu'ici on ne peut plus heureux dans le voyage qu'il accomplit actuellement en Europe dans l'intérêt de son cher collège.

Les examens publics du collège de l'Assomption ont été présidés par Mgr l'Evêque de Montréal, et l'on y remarquait la présence de M. le Dr. Meilleur, ancien surintendant de l'éducation et l'un des fondateurs de cette utile maison. M. Meilleur a publié dans la *Minerve* un compte-rendu qui indique les progrès faits par cette institution, pour laquelle ses directeurs et d'honorables et généreuses personnes font les plus grands sacrifices.

La partie nord du district de Montréal est féconde en institutions de tous genres. Les collèges de Terrebonne et de Laval ont combiné leurs examens publics avec d'autres événements qui devaient contribuer à en augmenter l'éclat. À St. Vincent de Paul, où les choses se font toujours avec un zèle bien remarquable et bien louable, on a célébré la St. Jean-Baptiste en même temps que l'on faisait les examens. Les journaux ont publié des détails intéressants sur cette triple fête religieuse, littéraire et patriotique. À Terrebonne, un bazar au profit de l'éducation s'est tenu le jour de la distribution des prix, les citoyens de cette florissante petite ville ont donc pu faire deux bonnes œuvres du même coup et donner à la fois des preuves de leur bon goût et de leur libéralité.

Le collège classique de Ste. Thérèse de Blainville, affilié à l'Université Laval, est une des maisons les plus prospères du pays, une de celles où de fortes études disposent le plus favorablement la jeunesse au sacerdoce et aux professions libérales. Ses solennités attirent toujours un grand nombre de membres du clergé et d'amis de l'éducation même des diocèses voisins. Cette année, sous l'empire des préoccupations du moment, la séance des examens avait pris un caractère tout à fait militaire. Elle s'ouvrit par la *Bataille de Prague*, jouée à grand orchestre et de manière à faire le plus grand honneur à M. Chaiillon, le professeur de musique, et à ses élèves. Ce formidable début fut suivi d'une discussion sur les causes et les conséquences probables de la guerre d'Italie. Comme la paix, nous est arrivée depuis, assez subitement, nous n'exprimerons point d'autre opinion sur cette discussion, que celle qui nous a paru être partagée par tout l'auditoire, c'est que les discutants s'en tiraient à merveille, infiniment mieux que les Autrichiens, dont presque tous

defendaient la cause, ne s'en sont tirés à Magenta, à Solferino et ailleurs. Les exercices furent terminés par une *cantate*, composée il y a plusieurs années expressément pour le collège de Ste. Thérèse, par le Père Ciccatelli, et qui, étant de rigueur à tous les examens, n'est jamais entendue par les anciens élèves sans une vive émotion. Après la distribution des prix, des allocutions de M. le Supérieur Tassé et de M. le Surintendant de l'Instruction Publique, terminèrent la séance.

Tandis que le collège de Ste. Thérèse de Blainville contribue à maintenir, dans la partie nord de l'ancien district de Montréal, les saines traditions de l'enseignement classique et religieux, celui de St. Hyacinthe, fondé vers le même temps au bord de la rivière Yamaska, au centre des belles et riches campagnes de la partie sud, aux portes des cantons de l'est, rend les mêmes services à une population encore plus dense et plus considérable. L'édifice occupé par les classes de cette institution est certainement un des plus vastes et des plus beaux de ce continent. Il est admirablement situé, sur une terre susceptible de tous les embellissements que l'on peut désirer autour d'une telle institution, terre généreusement donnée par M. Cadoret, marchand de St. Hyacinthe, qui, après M. Girouard, peut être appelé à bon droit le second fondateur de cette maison. Toute la ville de St. Hyacinthe et un grand nombre de membres du clergé des paroisses voisines, assistèrent aux examens, présidés par Mgr l'Évêque Prince, qui a déjà tant fait pour les progrès de l'instruction publique dans son diocèse. La séance entière, sauf la distribution des prix et les discours obligés, fut occupée par une discussion entre les élèves de la classe de philosophie, sur les résultats véritables de la diffusion des lumières dans notre siècle. Nous espérons que ce remarquable travail, où la science et l'élégance du style sont unis à la libéralité des idées, verra prochainement le jour. C'est un vœu que nous avons entendu exprimer à plus d'un auditeur, et, en attendant qu'il se réalise, nous nous contenterons de dire que, se gardant également de l'optimisme et du pessimisme, l'auteur de ce travail a pris, selon nous, le véritable point de vue sous lequel on doit envisager la question qu'il a traitée. La distribution des prix fut suivie d'un discours bien touchant de la part de M. Désaulniers, qui, depuis plusieurs années à la tête de cette maison, doit, d'après les règlements, être remplacé prochainement. Ce fut avec une émotion visible et partagée par tout l'auditoire qu'il fit ses adieux à cette charge importante et rendue plus redoutable encore à son successeur par l'éclat avec lequel elle a été remplie jusqu'à présent. Mgr l'Évêque de St. Hyacinthe et M. le Surintendant de l'Instruction Publique furent ensuite appelés à prendre la parole et à féliciter les vainqueurs, au nombre desquels on était heureux de voir un petit neveu du fondateur de l'institution, feu M. Girouard. Le portrait de ce vénérable bienfaiteur de notre jeunesse faisait le plus bel ornement de la salle.

Le diocèse de St. Hyacinthe compte de plus deux collèges industriels, celui de Ste. Marie de Monnoir et celui de Sherbrooke; les journaux ont aussi parlé avantageusement des examens de ces deux institutions.

Si la population catholique de cette partie du pays fait d'aussi nobles efforts, les protestants des cantons de l'est ne veulent pas non plus rester en arrière. Non contents de leur Université de Lennoxville et de leur nombreuses académies, ils ont bâti, à Richmond, l'un des centres les plus importants du pays dans un avenir peu éloigné, un bel édifice destiné à l'éducation classique. Il est difficile de concevoir un plus beau coup-d'œil que celui de la Rivière St. François et des florissants villages de Richmond et de Melbourne, qui s'étendent de chaque côté de ses eaux bleues serpentant au milieu d'îlots verdoyants, au pied de la colline où est bâti le collège et qui sont réunis à deux places par le pont du chemin de fer et par l'ancien pont construit aux frais du gouvernement. Le Rév. M. Cleveland, ministre de l'église Congrégationnelle, dont la famille est la plus ancienne du *township* voisin, qui porte son nom, est le Principal de cet établissement. M. Smith, ancien élève du collège de Nicolet, est le professeur de français. L'institution, qui n'est ouverte que depuis peu d'années, compte 60 élèves et est depuis peu affiliée à l'Université McGill. Les examens ont occupé deux jours et ont été présidés, le premier jour, par M. le Surintendant de l'Instruction Publique. Les élèves ont répondu d'une manière très satisfaisante sur les classiques latins, l'algèbre, la géométrie, la grammaire anglaise, la grammaire française et la géographie.

L'espace nous manque, on le concevra facilement, pour faire mention ici de toutes les autres maisons d'éducation dont les journaux des diverses parties du pays, qui ont été littéralement envahis depuis quelques temps par ces sortes de compte-rendus, ont parlé avec éloge. Nous avons remarqué, comme à l'ordinaire, le collège industriel de St. Michel de Bellechasse, dirigé par M. Caudide Dufresne et d'autres professeurs laïques, dont nous ne saurions dire

tout le mérite, celui des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Notre-Dame de Lévy, et leurs grandes écoles modèles dans les villes de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières.

Déjà l'influence de ces institutions ainsi que celle de nos écoles primaires-supérieures des campagnes se fait sentir partout; le commerce et les arts utiles reçoivent chaque jour des sujets capables et instruits, qui seront bientôt un de nos plus grands éléments de force sociale.

Nous aurions tort de passer sous silence, dans cette revue de la fin de l'année scolaire, nos excellentes académies de fille, dirigées par nos anciennes ou par nos nouvelles communautés religieuses. Leurs séances publiques ont bien été la partie la plus brillante de cette succession de fêtes littéraires, qui révèlent dans notre pays un si grand mouvement intellectuel. Le monastère des Ursulines de Québec, la plus ancienne maison de ce genre, a, chaque année, deux séances publiques, l'une destinée à l'examen et l'autre à la distribution des prix. Ces deux séances ont eu lieu, cette année, dans une nouvelle aile que les religieuses viennent de construire pour répondre aux exigences du pensionnat des élèves-institutrices de l'école normale. La vaste salle était encombrée, car c'est une faveur qu'on se dispute à l'envi à Québec, que d'être admis à ces exercices. L'une des séances fut consacrée aux examens, dans lesquels la botanique, l'astronomie, la physique et la chimie avec expériences et démonstrations tinrent une large place; l'autre fut consacrée à la représentation d'un drame anglais, *Marie Stuart*, et à la distribution des prix.

Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal, outre leurs nombreuses écoles, n'ont pas moins de deux pensionnats, un au centre de la ville et l'autre à l'élégante et splendide résidence de Villa-Maria, autrefois *Monklands*. La première de ces institutions a eu, cette année, une occasion unique pour se procurer une salle de séance comme il y en a peu, ou, plutôt, comme il n'y en a point. La jolie chapelle que l'on vient d'élever sur les ruines de celle bâtie par la sœur Bourgeois, et où vécut si longtemps la célèbre recluse Mlle LeBer, venait justement d'être terminée. D'heureuses et élégantes décorations suppléèrent à ce qui lui manquait encore, et au milieu du joli jardin de la cour intérieure, entouré de vieux arbres, dans lesquels babilloient, comme des pensionnaires en récréation, des milliers d'oiseaux, le gracieux édifice rempli d'une foule élégante et orné de tout un essaim de jeunes filles aux costumes bleus et blancs, faisait un effet qu'il nous est impossible de décrire. Des récitations, des lectures, des compositions littéraires, un polylogue en vers, qui n'était autre chose qu'un cours d'histoire générale où toutes les nations étaient allégoriquement représentées, et des morceaux de musique, parmi lesquels on remarquait une pièce pour piano, exécutée par 32 mains, firent les frais de cette charmante séance. La vénérable fondatrice et Mlle LeBer eurent les honneurs de deux des compositions littéraires. Mgr Bourget, qui présidait exprima les sentiments de l'auditoire et les siens d'une manière à faire, et sur le public et sur les élèves, une religieuse et profonde impression. Quelques jours plus tard, le pensionnat de *Villa-Maria* était témoin d'une scène non moins touchante. Les élèves de cette maison sont en bonne partie de jeunes filles des Etats-Unis ou du Haut-Canada; aussi l'auditoire comptait-il beaucoup d'étrangers qui ont dû emporter avec eux une haute idée de nos institutions enseignantes. La plus grande partie de la séance fut occupée par une discussion en vers sur l'éducation des filles. Le sujet présentait toutes les difficultés qu'offre toujours la poésie didactique, difficultés surmontées avec une grâce et une aisance parfaites, tant dans la composition que dans la récitation; car il ne faut pas oublier de dire que cette jolie pièce était l'œuvre d'une des religieuses. Les adieux, aussi en vers, récités par Mlle Drummond, étaient également de sa composition. Après cette lutte poétique, la distribution des roses blanches, de la médaille d'or et des prix venait parfaitement à sa place, et le tout ensemble pouvait faire songer aux jeux floraux de Toulouse. Mgr Laroque eut l'agréable tâche des félicitations et des conseils à adresser à cette brillante jeunesse.

L'établissement des Dames du Sacré Cœur, qui est maintenant ouvert dans leur belle résidence du Sault-aux-Récollets; celui de la maison de l'ordre canadien des Sœurs de Jésus et de Marie, à Longueuil, l'intéressante école des sourdes-muettes dirigée par les Sœurs de la Providence à Montréal, et une foule d'autres pensionnats ont eu, vers le même temps, des séances publiques dont les journaux ont rendu compte.

Il suffit de jeter un coup-d'œil, d'un côté, sur les feuilles qui contiennent ces nombreux programmes d'examens, et de l'autre, sur ce qu'était l'instruction publique il y a un demi-siècle, pour se convaincre des grands développements qu'elle a reçus. Tandis qu'alors le petit nombre de nos maisons d'éducation et de nos écoles primaires faisait craindre qu'elle ne put jamais

atteindre aux proportions qu'exigeaient les besoins du pays, aujourd'hui de bons esprits paraissent entretenir des craintes toutes contraires. On s'alarme du trop grand nombre d'institutions d'éducation supérieure, on craint même que l'éducation moyenne ne soit donnée à un plus grand nombre de sujets que le commerce et l'industrie ne peuvent en employer. Il est bon toutefois, sur ce point et sur celui de la variété des programmes suivis par les maisons d'éducation, d'observer ce qui a déjà été dit à plusieurs reprises, que le département en ayant à s'occuper pour la première fois des institutions subventionnées, n'a pas eu l'avantage de pouvoir créer *a priori* un système complet d'instruction publique; mais qu'il a trouvé un ordre de choses, existant fondé par le zèle et les sacrifices spontanés des diverses localités du pays, ordre de choses extrêmement dangereux à ébranler, dans l'intérêt même de l'éducation, qui, cependant, comme on le voit, s'avance d'un pas rapide à l'aide d'un eclectisme obligé et dont les inconvénients sont peut-être plus apparents que les avantages. Ces derniers, cependant, ne manqueraient point d'être vivement appréciés du moment où, par un brusque changement, on laisserait tomber ce qui a été créé avec tant de difficultés pour être à la peine de reconstruire laborieusement sur de nouvelles bases.

Du reste, il nous paraîtrait presque odieux de troubler, par de sinistres prévisions, la joie publique excitée par le spectacle des luttes littéraires de notre brillante et intelligente jeunesse. On se rappelle le mot sublime de la noble Cornélie à une de ses amies, qui désirait voir ses parures et ses bijoux : les voici, dit-elle, en lui montrant ses enfants. Notre patrie, qui ne possède guères de mines précieuses, ni cette richesse publique accumulée dans les vieux pays par le commerce et l'industrie, ne peut elle pas dire, en montrant aux étrangers les cent cinquante mille élèves de toutes nos institutions : *voilà mes trésors!*

#### Septième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval.

A une assemblée des membres de cette association, tenue samedi, le 28 mai 1859, dans une des salles de l'école normale Laval furent présents :

L'hon. P. J. O. Chauveau, le Rév. Messire Langevin; M. Octave Biron, M. l'Inspecteur Bardy; MM. F. X. Juneau, C. Dion, F. X. Toussaint, N. Lacoste, A. Doyle, F. X. Gilbert, J. Labonté, Gr. Lachance, C. Langlois, L. Roy, B. Pelletier, C. Dufresne, C. Côté, C. Huot, P. Drolet, C. J. L. Lafrance, et messieurs les élèves-maîtres de l'école normale.

Le procès-verbal de la dernière séance fut lu et adopté.

Le secrétaire soumit à l'association le règlement suivant fait et passé par le conseil, dans sa séance du matin.

1o. Le trésorier est autorisé à acheter deux cahiers et à payer les comptes dus pour journaux et circulaires.

2o. Les livres de l'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du district de Québec et ceux de la bibliothèque des membres de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'école normale, seront à la disposition des membres qui auront payé leur contribution de l'année courante.

3o. Les livres devront être remis au bout de six semaines.

4o. Un membre qui perdra quelque livre de ses bibliothèques devra payer le prix de ce volume, ou le prix de l'ouvrage complet, si ce volume fait partie d'un ouvrage en plusieurs volumes.

5o. Les livres de référence, tels que dictionnaires, grammaires, encyclopédies, etc., ne pourront être emportés.

Ce règlement fut unanimement adopté.

Sur motion de M. C. Dufresne, secondé par M. J. Labonté, il est résolu :

Que la contribution ne soit payable que depuis le 1er août 1858, et qu'il soit fait aux membres remise de la 1<sup>re</sup> année de contribution, pourvu, toutefois, qu'ils paient le ou avant le jour de la prochaine conférence.

M. Dufresne, directeur du collège St. Michel, entretient longuement l'assemblée sur la physiologie et l'anatomie. La structure du corps humain, la digestion des aliments, la circulation du sang, les fonctions des différents organes qui composent l'organisme humain, tout fut passé en revue par ce monsieur et traité d'une manière savante, claire et habile.

M. Lafrance donna une lecture sur l'Association des Instituteurs du district de Québec, fondée en 1845.

Ces lectures furent suivies de la discussion suivante, telle que proposée par M. le Principal, à la dernière conférence :

« Les prix aux examens publics sont-ils de quelque utilité et jusqu'à quel point? »

L'hon. P. J. O. Chauveau, le Rév. M. Langevin, MM. Dion et Dufresne, s'occupèrent de cette question.

La conférence adopta les conclusions suivantes de M. le Principal Langevin :

I.—Les prix aux examens publics présentent pour avantages—

- 1o. D'exciter les enfants au travail durant l'année ;
- 2o. De récompenser le talent et l'application ;
- 3o. D'humilier les négligents et de les réveiller ainsi de leur torpeur ;
- 4o. De laisser aux élèves pour toute la vie des témoignages permanents de leurs succès à l'école ;
- 5o. De propager davantage le goût de l'instruction dans une paroisse.

II.—Les dangers de ces distributions de prix sont—

- 1o. De surexciter l'ambition et l'amour-propre de certains enfants ;
- 2o. De susciter la jalousie et les murmures de quelques parents ;
- 3o. De décourager ceux qui ne peuvent réussir à obtenir ces récompenses ;
- 4o. De causer trop de dépenses aux autorités scolaires.

III.—Mais ces inconvénients ne sont, en grande partie, que des abus, et ne prouvent rien contre la chose elle-même. On peut d'ailleurs les prévenir presque entièrement par les moyens suivants :

- 1o. Prémunir souvent les enfants contre le sentiment si naturel de l'orgueil ;
- 2o. Accorder ces récompenses avec impartialité, et ne considérer que le travail, le talent et le mérite ;
- 3o. Donner assez de prix pour qu'un certain nombre d'enfants puissent y prétendre ;
- 4o. N'en pas distribuer un nombre excessif, de manière à les avilir, et à en donner à tous ou presque tous les enfants ;
- 5o. Faire comprendre à ceux qui ne peuvent en obtenir, qu'ils ont au moins l'avantage de s'instruire et la satisfaction d'avoir fait leur devoir ;
- 6o. Ne pas donner des prix trop coûteux, surtout dans les écoles élémentaires, expliquant aux enfants qu'ils doivent plus apprécier l'honneur du prix, que sa valeur intrinsèque ;
- 7o. Faire gagner les prix dans des concours qui aient lieu à différentes intervalles pendant l'année.

M. l'Inspecteur Bardy lut ensuite un essai sur l'instruction.

Le Rév. Messire Langevin voulut bien s'inscrire pour continuer son cours sur la physique, et MM. N. Lacasse et B. Pelletier promirent aussi, chacun, une lecture pour la prochaine conférence.

M. Juneau proposa ensuite de discuter, à la prochaine conférence, « si les punitions corporelles doivent être abolies et jusqu'à quel point elles peuvent être remplacées par d'autres punitions.

Et la séance fut levée.

C. J. L. LAFRANCE,  
Secrétaire.

#### NÉCROLOGIE.

C'est avec un sentiment profond de douleur que la rédaction de ce journal enrégistre aujourd'hui le décès de M. Emile de Fenouillet, professeur à l'école normale Laval et l'un des plus habiles collaborateurs du *Journal de l'Instruction Publique*. Nos lecteurs n'ont pas oublié ses excellents articles sur le *Christ de la chapelle du séminaire de Québec* et sur *celui de la cathédrale*, sur le *type traditionnel du Christ dans les beaux-arts*, sur le *véritable auteur de l'imitation de Jésus-Christ*, sur l'*université de Bonn*, ses lectures et ses discours dans les conférences d'instituteurs. M. de Fenouillet laisse, nous dit-on, à sa famille de volumineux manuscrits, parmi lesquels nous avons lieu de croire que se trouve un travail sur les tableaux des églises de Québec, qui était destiné à nos lecteurs.

Comme homme de lettres M. de Fenouillet s'était fait en Canada une belle réputation, et ses nombreux écrits sont là pour le prouver. Comme professeur à l'école normale, il nous est difficile de dire tout le talent, le zèle et le dévouement qu'il a mis à l'accomplissement d'une tâche malheureusement au-dessus de ses forces physiques, et à laquelle il a fini par succomber. Le gouvernement connaissant la position où il se trouvait lui avait donné un suppléant, sans rien retrancher de son traitement. Cependant le bon et courageux professeur s'obstinait à remplir une partie des devoirs qui ne lui appartenaient plus, et cela malgré les instances du chef du département et de M. le principal de l'école normale.

Quelques semaines seulement avant de mourir, M de Fenouillet se traînait encore à l'école normale et d'une voix épuisée il donnait encore à ses élèves ses leçons d'histoire et de littérature. Nous nous empressons de reproduire la notice nécrologique et la pièce de vers suivantes que nous trouvons dans le *Journal de Québec* :

« Nous avons la douleur d'annoncer le décès, samedi soir, de M. Emile de Fenouillet, qui fut pendant deux ans attaché à la rédaction de ce journal,—de 1854 à 1856,—et devint plus tard professeur d'histoire et de littérature à l'école normale Laval.

« M. de Fenouillet naquit à Hyères, département du Var, en France, fit son droit à Aix, et après une courte résidence à Montpellier, alla séjourner à Paris, où il eut quelque rapport avec l'*Epoque* dont il était un des actionnaires. Plus tard, il voyageait sur le Rhin et demeura trois ans à Bonn, comme professeur de l'Université. C'est de là qu'il fournissait à l'*Univers* une correspondance sur l'Allemagne. Dans l'été de 1854, il s'embarqua pour l'Amérique et arriva à Québec à la fin d'octobre.

« M. de Fenouillet avait 53 ans lorsque la mort est venue le frapper au milieu de tous les secours et de toutes les consolations de la religion.

« Homme instruit, honorable et bon, il emporta avec lui le respect et les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

« Ses funérailles ont eu lieu ce matin, au cimetière St. Charles, après un service chanté à la cathédrale, en présence d'un nombreux concours.

« Nous laissons la place à M. Crémazie et à ses vers magnifiques. »

Loin des lieux enchantés où coula votre enfance,  
Et sans avoir revu votre douce Provence,  
Sur les bords canadiens pour toujours endormi,  
Vous avez achevé votre sombre voyage.  
Sans craindre désormais la foudre ni l'orage,  
Dormez en paix, mon vieil ami!

Dormez sous cette terre, où l'amitié fidèle,  
Cet odorant parfum que notre âme recèle,  
Gravera votre nom dans notre souvenir.  
Dormez sous cette terre où la mort froide et pâle,  
A brisé de sa main dans une heure fatale,  
Tous vos projets de l'avenir.

Sous le ciel radieux de la vieille patrie,  
Ah! vous aviez revê la vieillesse embellie,  
Par tous les souvenirs de votre doux printemps.  
Vous espériez dormir aux bords de la Durance,  
Votre dernier sommeil, et donner à la France  
Ce qui restait de vos vieux ans.

Comme le voyageur dont la force succombe,  
Avant la fin du jour vous trouvez votre tombe;  
Dans la coupe de vie, aux bords couverts fiel,  
Où vous vous abreuvez sans murmure et sans plainte,  
La mort vous a laissé boire toute l'absinthe,  
Sans vous laisser goûter au miel.

On eut dit, en voyant, plein de sombres pensées,  
Votre front refléter bien des douleurs passées,  
Que jamais le bonheur ne vous avait souri!  
Une douleur secrète avait brisé votre âme;  
Nulle main n'a donc pu verser un pur dictame,  
Sur votre cœur endolori?

Aviez-vous éprouvé la malice des hommes?  
Où plutôt, trouviez-vous qu'ici bas nous ne sommes,  
Qu'un jouet d'un instant dans les mains du malheur?  
Aviez-vous donc appris que l'existence avide,  
Hélas! ne pouvait pas combler l'immense vide,  
De ce gouffre sans fond que l'on nomme le cœur?

Venus bien après vous dans cette sombre scène,  
Où partout la douleur domine en souveraine,  
Nous avons moins vécu, nous avons moins souffert.  
Déjà l'illusion à notre espoir ravie,  
A fui loin de nos cœurs, et nous trouvons la vie  
Plus aride que le désert.

Vous laissez parmi nous une trace durable.  
Fidèle à vos amis, aux pauvres secourable,  
Des plus nobles vertus vous suivites la loi.  
Le ciel des plus beaux dons avait orné votre âme,  
Dont vous saviez toujours entretenir la flamme,  
Aux éclairs, du génie aux rayons de la foi.

Votre esprit s'élevait à la hauteur sereine,  
Où planent tous les rois de la pensée humaine.

Et Dante, Bossuet, Goëthe, Chateaubriand,  
Étaient la source vive où votre intelligence,  
S'enivrait chaque jour de force et de silence,  
Et goûtait les splendeurs de ce concert géant.

Esclave du devoir, votre parole ardente,  
Voulut user trop tôt sa sève fécondante;  
Comme un soldat debout qui meurt l'arme à la main,  
Vous luttiez corps à corps avec la maladie.  
Vous disiez, ranimant votre force affaiblie:  
Aujourd'hui le travail et le repos demain!

Demain, c'était la tombe où la mort dure et sombre,  
Vous donnait ce repos plein de silence et d'ombre,  
Où nous irons un jour dormir à vos côtés;  
Demain, c'était la mort sur la terre étrangère,  
Loin du beau ciel natal où mourut votre mère,  
Où dorment vos aïeux sur des bords enchantés.

Vous êtes maintenant dans le royaume morne,  
Où, plaisir ou douleurs, toute chose est sans borne.  
Mais au seuil du tombeau, dans votre cœur pieux  
Vous reçûtes le pain de l'éternelle vie;  
Sous ce divin soleil votre âme épanouie  
Sur l'aile de la foi s'est envolée aux cieux!

Lundi, 27 juin 1859.

OCTAVE CRÉMAZIE.

**Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.**

Paris, juin et juillet 1859.

LEIBNITZ.—Protogée ou de la formation et des révolutions du globe, ouvrage traduit pour la première fois en français, avec une introduction et des notes, par le docteur Bertrand, de St. Germain, 1 vol. in-8, Langlois.

LOUËN.—Les Victoires de l'Empire, 1 vol. in-12, 1 fr. 50 c. Dupont.

BLOCK ET GUILLAUMIN.—Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1859, 16<sup>e</sup> année, in-18, 676 p.

LE DOYEN.—Annales et chroniques du pays de Laval, depuis 1480 jusqu'à 1537, in-8, 400 pages, avec gravures.

DIDIER.—Mon empereur ou la leçon d'histoire du soldat, 1 vol. in-8, Michel Lévy.

Un vieux soldat du premier empire arrive presque miraculeusement de la Sibirie. Son neveu, sergent aux voltigeurs de la jeune garde, lui raconte les beaux faits de son empereur; après un long quiproquo on a bien de la peine à persuader à l'ancien que l'empereur dont on parle n'est pas son empereur. C'est, comme on voit, une manière très ingénieuse de mettre le passé en présence d'un présent qui lui ressemble, à s'y tromper.

MICHELIS.—Histoire secrète du Gouvernement Autrichien. Première histoire d'Autriche écrite sur des documents authentiques, in-8, 492 p., Van Benthuyssen.

Albany, juillet 1859.

ANNUAL REPORT of the Trustees of the New York State Library for 1859, 72 p.

A la fin de l'année 1857, la bibliothèque de l'Etat de New-York possédait 49,178 volumes. On y a ajouté, dans le cours de l'année 1858, 3682 volumes, ce qui en portait le chiffre, au 1<sup>er</sup> janvier 1859, à 52,260. Sur le nombre de volumes ajoutés dans l'année 1815 sont des dons ou des échanges. Dans le catalogue de ces dons nous remarquons une collection très étendue de livres classiques et pédagogiques, envoyée par MM. Hachette, libraires de l'Université, à Paris, un bon nombre d'ouvrages donnés par notre bibliothèque du Parlement, et une liste assez respectable de publications canadiennes, offertes par M. Huguet Latour, de Montréal, qui, depuis plusieurs années, rend des services essentiels au pays en contribuant de cette manière à le faire connaître à l'étranger. Sa générosité et son activité, sous ce rapport, sont au-dessus de tout éloge.

Montréal, juin et juillet 1859.

CALENDAR of the University of McGill College for 1859-60, in-8, 55 p., Beckett.

QUESTIONS sur la Grammaire de l'Académie, à l'usage des élèves de la Congrégation de Notre-Dame, rédigée par la Maîtresse Générale de cet établissement, 36 p., in-12, Plinguet et Laplante.

DEVILLERS.—Quelques leçons sur l'art épistolaire et la politesse, accompagnées de formules de comptes et de petits actes civils, à l'usage des écoles primaires supérieures par M. P. D. Devillers, prêtre, 55 p., in-18, Cérat et Bourguignon.

MORRIS.—The Hudson's Bay territories, a lecture, 57 p., in-8, Lovell.

Québec, juin et juillet 1859.

LA RUE.—Du Suicide, thèse pour le doctorat en médecine, présentée et soutenue, le 15 juin 1859, à l'Université Laval, par F. A. H. LaRue, licencié en médecine, 128 p., in-8, St. Michel et Darveau.

TACHE.—Notice historiographique sur la fête célébrée à Québec, le 16 juin 1859, jour du deux-centième anniversaire de l'arrivée de Monseigneur de Montmorency-Laval en Canada, publiée avec l'autorisation de M. l'abbé L. J. Casault, Recteur de l'Université, par J. C. Taché, ancien élève du Séminaire de Québec et Chevalier de la Légion d'Honneur, 72 pages, in-8, J. T. Brousseau.

### Petite Revue Mensuelle.

La guerre italienne a, depuis notre dernier compte-rendu, pris des proportions gigantesques. Les combats de Frassinetto, de Montebello, de Palestro, et de Marignan, entre quelques divisions des armées autrichiennes et alliées, et même la grande bataille de Magenta perdent de leur importance, si on les compare à la lutte terrible dont le village à jamais célèbre de Solferino et ses alentours viennent d'être le théâtre. Cette bataille, une des plus meurtrières qui aient jamais été livrées, laisse presque dans l'ombre les hécatombes humaines dont il est fait mention dans les annales du premier empire français. Ses détails, que nous ne connaissons encore qu'en partie, sont émouvants.

Battus sur tous les points, les Autrichiens, chassés par les bayonnettes françaises et sardes, avaient, après l'affaire de Magenta, évacué Milan et s'étaient repliés avec précipitation sur le Mincio. La distance ainsi franchie par leur armée en quelques jours seulement est considérable, elle est de plus de quatre-vingts lieues. Mais quelque rapide que fut leur retraite, ils étaient suivis de près et sans cesse harcelés par leurs ennemis, dont l'ardeur n'augmentait encore des succès qu'ils venaient d'obtenir. Les renforts nombreux que François-Joseph put recevoir de Vérone lui permirent de réorganiser ses troupes démoralisées et de reprendre l'offensive. La défaite de Giulay à Magenta, pouvait être rachetée par une victoire, et, comptant sur le nombre de ses troupes, il se décida à offrir la bataille. Les alliés, on le comprend, ne balancèrent pas à l'accepter.

Le 23 juin, les Autrichiens se portèrent sur la petite ville de Castiglione et s'arrêtèrent à un mille environ des premières lignes françaises. Leurs mouvements, opérés dans le plus grand silence, firent croire qu'ils avaient dessein d'envelopper la ville; mais il n'en fut rien cependant. A 5 heures du matin, le 24, on entendit les premières détonations de l'artillerie, signal de l'attaque. Le centre autrichien s'étendait vers l'extrémité des collines qui s'élèvent à l'est de Castiglione; leur droite se déployait le long des mêmes éminences en se rapprochant de cette place, et leur gauche se massait dans la plaine, vers le sud, à l'endroit où cessent les hauteurs. Sur ces élévations se trouvent deux villages, qu'occupaient les Autrichiens, et une vieille tour très haute d'où la vue embrasse tout le pays environnant. Comme à Magenta, l'armée autrichienne prenait, en se développant, la forme d'un croissant long d'à peu près quinze milles.

Le 1er corps d'armée, sous les ordres du général Baraguay-d'Hilliers, engagea la bataille devant Solferino. Les hauteurs sur lesquelles est placé le village furent emportées à la suite d'une lutte obstinée. Durant l'action, le 2d corps, commandé par le général McMahon, combina ses mouvements de façon à se joindre à celui du général Niel, qui se portait sur Médole. L'empereur avait pris le commandement de toute l'armée. Sa Majesté ordonna à l'infanterie et à l'artillerie de la garde de prendre position entre le 1er et le 2d corps et de s'emparer de San-Cassiano. Pour renforcer la droite du général McMahon, qui ne pouvait compter sur l'appui du général Niel à cause de la distance qui les séparait, Napoléon ordonna également à toute la cavalerie de sa garde et aux deux divisions de cavalerie du 1er et du 2d corps d'occuper l'espace qui se trouvait vacant entre le 2d et le 4e corps d'armée. Le maréchal Canrobert devait, de son côté, surveiller les mouvements des Autrichiens venant de Mantoue.

L'armée impériale combattit tout le jour. Elle avançait lentement, mais en bon ordre, chaque corps combinant ses mouvements avec ceux des autres parties de l'armée.

Une fois maîtres de Solferino, les Français s'emparèrent successivement de toutes les positions occupées par les Autrichiens dans la direction de Pozzolengo. San Cassiano et Cavriana tombèrent au pouvoir de la garde. Ce dernier village fut enlevé à la bayonnette sous les yeux de l'empereur, qui dirigeait en personne le feu de l'artillerie. Vers 4 heures de l'après-midi, les Autrichiens, dans le but de protéger leur retraite, firent un dernier effort pour pénétrer entre le 4e et le 2d corps. Il s'en suivit un combat violent auquel prirent part l'artillerie et l'infanterie. La cavalerie exécuta plusieurs charges qui décidèrent du succès de cette grande journée. Refoulés de tous côtés, les Autrichiens commencèrent à opérer leur retraite sur toute leur ligne.

Vers 5 heures, un violent orage, accompagné de tonnerre et de grêle, favorisa leurs mouvements rétrogrades. Le champ de bataille disparut quelque temps dans la tempête. Quand la colère des éléments se fut apaisée, les Autrichiens étaient en pleine retraite. L'empereur d'Autriche, qui avait habité, à Cavriana, le matin, la maison où Napoléon

installait, dans l'après-midi, son quartier général, avait quitté son armée dès 4 heures pour se rendre à Goïto.

L'empereur Napoléon a fait preuve de la plus grande bravoure et courut plusieurs fois de grands dangers.

A 9 heures et demie, tout était terminé. 450,000 hommes avaient pris part à la bataille. La perte des alliés s'élève à près de 10,000 hommes; celle des Autrichiens est énorme: on en porte le chiffre à 24,000. La victoire a été complète; mais elle a été chèrement payée. Jamais on ne vit acharnement pareil; jamais non plus la vaillance française ne brilla de plus d'éclat. Le stoïcisme avec lequel les soldats de cette nation envisagent et reçoivent la mort rappelle les temps héroïques de la Grèce et de Rome.

Un témoin raconte ainsi quelques-unes des scènes douloureuses qui se sont passées sous ses yeux durant et après l'action. Je vis, dit-il, toutes les blessures qu'il soit possible d'infliger au corps humain. Les hommes, qui pouvaient encore marcher, suivaient les voitures chargées de leurs camarades plus maltraités qu'eux par l'ennemi. Il s'en trouvait quelques-uns dont le visage, haché de coups de sabre, était noirci de poudre et de sang; d'autres dont les bras, rompus par la balle, pendaient le long de leurs flancs. Des soldats avaient eux-mêmes bandé leurs blessures, et, pour que le contact de leurs vêtements ne les envenimât pas, ils s'en étaient dépourvus en partie. J'en remarquai un qui marchait d'un pas ferme et résolu. Il était nu jusqu'à la ceinture. Une balle lui avait percé le côté; un affreux sillon rouge marquait sa joue; il avait, en outre, sur le derrière de l'épaule, une plaie profonde faite par la bayonnette. La plupart des blessés qui se rendaient ainsi aux ambulances avaient le regard sévère, conversaient peu entr'eux, quoiqu'ils cheminassent deux à deux, et il y en avait peu cependant qui portassent sur leur figure l'empreinte de la douleur.

Ceux qui ne pouvaient faire usage de leurs jambes étaient portés sur des litières, dans des charriots ou sur des bancards recouverts de matelas. Mais il n'y avait que les officiers qui fussent transportés de la sorte, et presque tous étaient si gravement blessés que leur guérison est impossible. Il s'en trouvait un dont les deux jambes avaient été coupées par un boulet; un autre avait reçu une balle dans la cuisse et paraissait horriblement souffrir. Plusieurs de ceux qui avaient été frappés aux jambes étaient assis dans des sièges attachés de chaque côté des mulets. Un grand nombre de ceux que l'on conduisait ainsi ou qui, pour marcher, étaient supportés par des soldats, semblaient presque mourants.

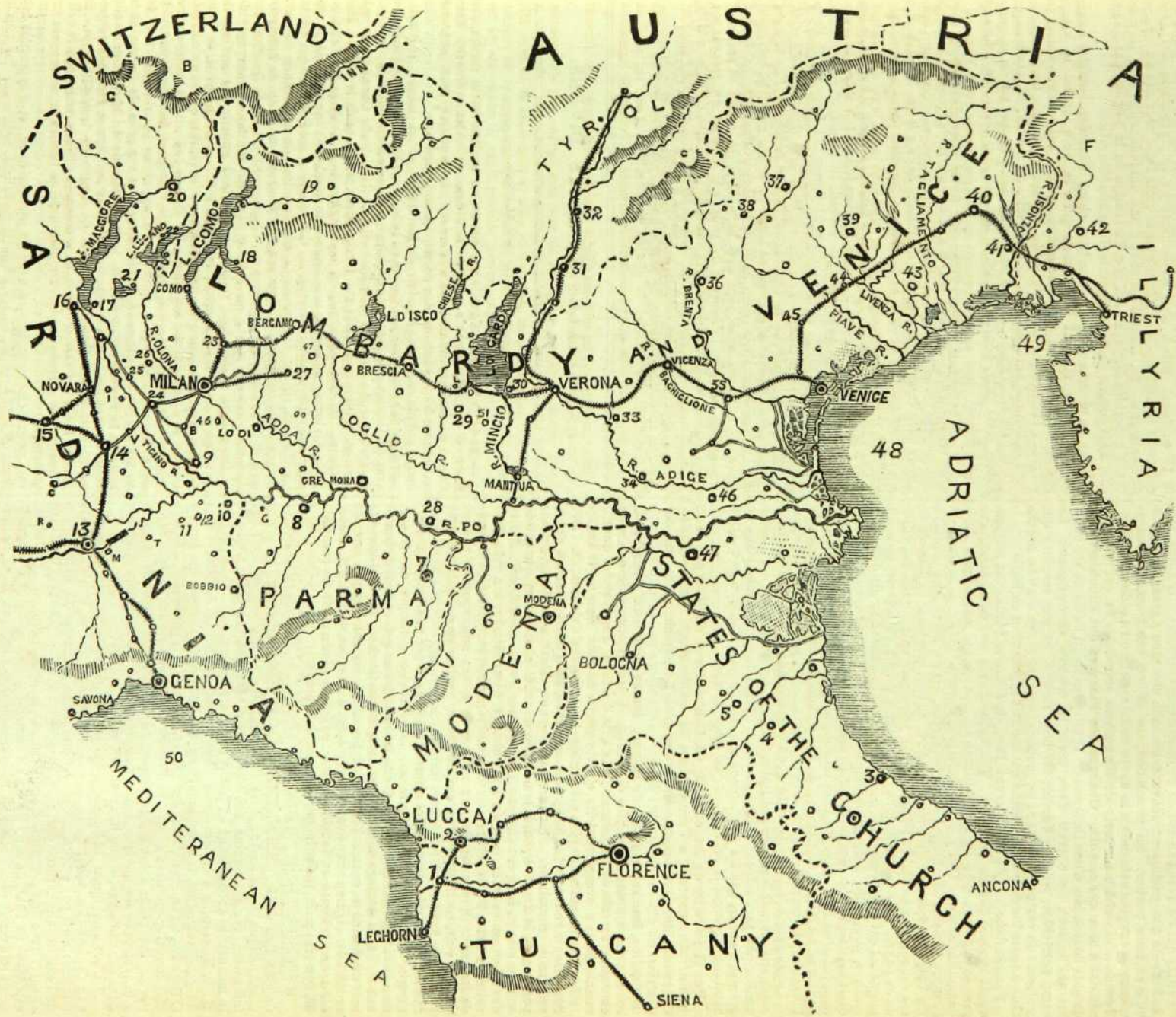
Mais ce spectacle, toujours de nature à émouvoir, n'est rien au prix de celui qu'offrait, sans doute, le champ de bataille. Avec les terribles moyens de destruction que possèdent les armées, la boucherie humaine a dû être affreuse.

Disons maintenant un mot des quatre grandes forteresses qui forment ce qu'on appelle le quadrilatère autrichien :

Déjà très importantes, au point de vue stratégique, par leur position naturelle, elles ont été entourées de défenses formidables. Mantoue, la première d'entre elles, est réputée la ville la plus forte de l'Italie. Elle s'élève sur une île, dans le Mincio, au milieu de marécages et de rizières, qui en rendent le séjour dangereux, durant l'été, à cause des fièvres malignes qui y règnent et qui la protègent, en quelque sorte, contre une armée qui se hasarderait à en faire le siège. Elle est tellement insalubre que les commandants autrichiens n'y envoient qu'avec répugnance les régiments qui sont les plus rebelles à la discipline.

Mantoue fut fondée par les Etrusques, 1100 ans au moins avant J.-C. Les Romains la leur enlevèrent dans la suite des temps et elle a fait partie de leur empire jusqu'à l'époque de son démembrement par les barbares. Dans ces jours de malheur, elle fut mise à sec par les Huns, qui s'en étaient rendus maîtres et à qui l'enlevèrent les Lombards. Des mains de ces derniers elle passa dans celles de l'Exarque de Ravenne. Charlemagne lui donna sa première ceinture de remparts. Au XIe siècle elle appartenait à la famille de Canossa, seigneurs suzerains de Ferrare, de Modène et de Reggio. Indépendante durant une partie du siècle suivant, elle subit dans le XIIIe, le XIVe et le XVe siècles, le joug de différents maîtres, et elle finit, à la mort de son dernier duc, arrivée en 1708, par tomber au pouvoir des empereurs d'Autriche, qui l'annexèrent définitivement à leurs domaines. Depuis qu'ils la possèdent, ils ont mis en œuvre toutes les ressources de l'art pour la rendre imprenable. Les chemins qui conduisent à la ville, à travers les marais qui l'environnent, peuvent être coupés et ses alentours submergés, à la volonté de ses maîtres. Des forts détachés en protègent de plus les approches. La population est aujourd'hui de 30,000 âmes. Mantoue fut prise en 1796 par les Français, commandés par Bonaparte. Son territoire fut alors annexé à la France et fut appelé le département de Mincio, dont elle devint le chef-lieu. L'Autriche la recouvra en 1814 et l'a toujours gardée depuis. C'est dans les prisons de cette ville que fut longtemps détenu l'infortuné Orsini, qui tenta d'assassiner l'empereur Napoléon III, et dont la vie aventureuse devait, à la suite de ce forfait, se terminer sur l'échafaud.

Peschiera, qui se dresse à l'angle nord-ouest du quadrilatère, n'est rien qu'une forteresse et son histoire ne remonte pas bien haut. Napoléon Ier l'entoura de fortifications; les Autrichiens y ajoutèrent de nombreux travaux, qui mirent cette place en état de résister aux assauts que lui donna l'armée piémontaise, dirigée par son roi Charles-Albert. Ce qui fait l'importance de Peschiera, c'est qu'elle est en quelque sorte la clef du lac de Garde, la plus grande étendue d'eau de l'Italie. Les flottilles autrichiennes qui sillonnent le lac en tout sens sortent de Peschiera et il



est probable qu'elles lui rendront service durant le siège qu'en font aujourd'hui les alliés.

A l'est de Peschiera, dans une position superbe, sur l'Adige, est l'antique et célèbre cité de Vérone. Le paysage qui se déroule sous ses murs est borné à l'horizon, vers le nord, par de belles collines tapissées d'une luxuriante verdure, et la campagne, aussi loin que se porte la vue, est couverte de villas qui s'élèvent au milieu de bosquets magnifiques. L'Adige, torrent rapide que grossissent souvent les eaux des montagnes, partage la ville en deux parties. Sa population, de 60,000 habitants, est industrielle et est plus attachée à la cause de l'Autriche qu'à celle de l'Italie. Vérone a des châteaux forts de dimensions colossales et qui peuvent résister à bien des assauts. Chacune des hauteurs qui l'avoisinent est de plus couronnée d'une forteresse. Il est possible, à l'aide de ses nombreuses écluses, de couvrir d'eau toute la contrée environnante. Le camp autrichien, près de Vérone, est bien fortifié, et son enceinte qui renferme de vastes casernes et un immense arsenal est en état de donner asile à toute l'armée autrichienne qui combat aujourd'hui en Italie.

Fondée dans le IV<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, Vérone fut 200 ans après soumise par les Romains. Elle acquit, sous leur domination, une grande importance et ils l'embellirent de monuments magnifiques dont l'amphithéâtre que l'on voit encore peut donner l'idée. A la chute de l'empire romain, elle fut prise par les Goths, qui en firent leur capitale. En 774, Charlemagne s'en rendit maître, et tant que dura le pouvoir de ses successeurs en Italie, Vérone fut la principale entre toutes les villes de ce pays. Elle devint ensuite république, perdit sa liberté sous les seigneurs qui portèrent son nom, tomba en la puissance de différents maîtres, puis, enfin, fatiguée des vicissitudes de fortune auxquelles elle était sujette, elle se donna volontairement à Venise, à qui elle appartenait jusqu'en 1797. On y a tenu un congrès en 1822. Elle est la patrie de Cornelius Nepos, de Catulle, de Pline l'ancien, de Paul Véronèse, de Bianchini, du marquis Maffei, et de plusieurs autres personnages célèbres.

Legnago est une petite ville qui a été fortifiée il y a deux ou trois cents ans, durant les guerres d'Italie, et dont on avait plus tard laissé tomber une partie des remparts en ruine. Napoléon I<sup>er</sup> y commença de grands travaux, que les Autrichiens ont continués. Cette ville a 3,500 habitants et forme le coin sud-est du quadrilatère.

Peu de jours après les combats de Montebello et de Magenta, le 12 juin dernier, mourait, à Vienne, dans sa quatre-vingt sixième année, Clément-Vincent-Népomucène-Lothar de Metternich. C'est une des illustrations diplomatiques de l'époque contemporaine, et le rôle important qu'il a joué sur la scène du monde, durant plus d'un demi-siècle, rend sa vie intéressante à plus d'un titre. C'est surtout parce que cette existence se trouve intimement liée à la destinée d'un empire dont il semble avoir provoqué la chute, qu'elle mérite de nous occuper. Il appartenait à une famille des plus distinguées et il naquit à Coblenz, en 1773. Ses parents l'envoyèrent fort jeune en France, où il fit ses études à l'Université de Strasbourg. Sa rare intelligence, jointe à mille agréments personnels, le firent d'abord remarquer de tout le monde et surtout de son souverain, Léopold II, dont il sut gagner les bonnes grâces. Maître des cérémonies de la cour en 1790, chargé d'une mission à Aix-la-Chapelle en 1794, M. de Metternich fut ensuite nommé secrétaire du congrès de Rastadt. Son aptitude aux affaires le faisant remarquer de plus en plus, il vint, en 1806, comme ambassadeur, représenter l'Autriche près la cour de France, où ses dehors bienveillants en imposèrent à Napoléon. Ses rapports amicaux avec lui n'eurent cependant pas une longue durée : l'empereur, qui s'était mépris sur la sincérité politique du prince, demanda bientôt son rappel. C'est lui néanmoins qui conseilla, quatre ans après, le mariage de Napoléon et de Marie-Louise. La coalition des rois de l'Europe contre l'empire et l'invasion du sol français par les armées étrangères sont encore l'œuvre de M. de Metternich. M. Ferré, un des collaborateurs de l'*Illustration*, apprécie sévèrement les résultats du système politique suivi par cet homme d'état.

"L'Autriche, dit-il, a été sous son gouvernement ramenée en arrière de plus d'un siècle. Son administration, qui prétendait servir le pouvoir monarchique, a contribué à le faire craindre et n'a pas agrandi son influence. Sa souveraine habileté a consisté à masquer la faiblesse de la monarchie autrichienne en faisant croire à sa puissance. Tout l'art de M. de Metternich a été de savoir disposer ses alliances. Jaloux de tous les gouvernements, il n'en bravait aucun qu'il n'eût l'appui des autres. C'est ainsi qu'en 1840, lors des affaires d'Orient, il parvenait à former une nouvelle coalition contre la France et à l'exclure du concert européen. Incapable d'une action propre, l'Autriche, qu'il attachait toujours à la remorque de quelque autre puissance, a dû recourir constamment, dans ses embarras, à une intervention amie.

"C'est ainsi qu'en 1848, elle a été sauvée de sa perte par la Russie, et qu'aujourd'hui encore elle attend des secours de la Prusse. Cette faiblesse n'est pas seulement le résultat d'une organisation défectueuse de l'empire, elle est une des conséquences du système politique implanté et suivi avec une persistance opiniâtre par M. de Metternich. . . . Vaincu et chassé en 1848, on a pu croire un moment que sa politique rétrograde ne se relèverait plus ; mais au rétablissement des affaires, M. de Metternich, s'il n'a pas ressaisi le pouvoir, a du moins ressaisi une influence occulte sur l'esprit du jeune empereur, et cette influence, mise au service de vieux préjugés et de l'absolutisme le plus étroit, s'est exercée au prix des vrais intérêts de l'Autriche. On peut voir où l'ont conduites ces inspirations. L'Italie, excédée par une dure oppression, aspire à la liberté et recouvre son indépendance en face des armées autrichiennes. . . . A quoi donc la politique de M. de Metternich a-t-elle profité à la monarchie

autrichienne ? On peut prévoir un jour où l'Autriche, démembrée de ses possessions et réduite à son territoire propre, descendra au rang des plus humbles états de la confédération germanique."

Au moment où nous allons clore cette revue, la paix, ce bienfait de Dieu, et que la vieille Europe semble ne plus connaître, vient de se conclure entre les deux empereurs. C'est à Villa Franca qu'elle a été signée, le 10 courant. Elle a pour conséquences : 1<sup>o</sup> l'expulsion des Autrichiens de la Lombardie et l'annexion de cette belle province au royaume de Sardaigne. 2<sup>o</sup> L'établissement d'une confédération sous la présidence honoraire du pape ; 3<sup>o</sup> la conservation de la Vénétie par l'Autriche, mais comme partie intégrante de la confédération.

Nous ne révisions plus que combats, chocs d'armées, terribles assauts de forteresses et tout le carnage qui s'en suit, quand la volonté puissante de Napoléon est venue mettre en fuite ces sombres visions des cerveaux éblouis par la rapidité de ses mouvements. Qu'il soit béni pour la surprise agréable qu'il vient de faire au monde, en lui annonçant que la paix allait succéder aux bouleversements causés par la guerre, et puisse cette paix, pour le bonheur des peuples, n'être de longtemps interrompue !

Pour compléter le compte-rendu des événements mémorables dont nous venons d'esquisser le récit, et afin de mettre le lecteur à même de comprendre les évolutions des armées autrichiennes et alliées, nous intercalons dans cette revue une carte du théâtre de la guerre. Le dessinateur y a indiqué par des chiffres et des lettres, les villes dont nous donnons les noms ci-dessous.

Ces villes sont : 1 Pise, 2 Lucques, 3 Rimini, 4 Forlì, 5 Faenza, 6 Reggio, 7 Parme, 8 Plaisance, 9 Pavie, 10 Stradella, 11 Vohera, 12 Montebello, 13 Alexandrie, 14 Mortara, 15 Verceil, 16 Arona, 17 Sesto Calendi, 18 Lecco, 19 Sandrio, 20 Bellinzona, 21 Varese, 22 Logano, 23 Monza, 24 Abbiate Grasso, 25 Buffalora, 26 Magenta, 27 Tréviglio, 28 Cassel Maggiore, 29 Castiglione, 30 Peschiera, 31 Roveredo, 32 Trente, 33 Arcole, 34 Legnago, 35 Padoue, 36 Bassano, 37 Bellune, 38 Feltri, 39 Sacile, 40 Udine, 41 Palme, 42 Gorizia, 43 Portogruaro, 44 Oderzo, 45 Trévise, 46 Rovigo (46 *Melegnano*), 47 Ferrare (47 *Martinengo*), 48 Golfe de Venise, 49 Golfe de Trieste, 50 Golfe de Genève.

B Binasco, C Casale, D Desenzano, G Castel, S Giovanni, I Trecate, L Lonato, R Valenza, T Tortone, V Vigevano, M Marengo, G Mt. St. Gothard, B Mt. St. Bernard, C Mt. Cimo d'Asto, F Rivière Gradisca.

Les voies marquées par deux lignes parallèles, soit —, sont les cours des canaux Naviglia Sforvesea et Naviglia Grande.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DES LETTRES.

— M. de Tocqueville, le célèbre publiciste et littérateur français, est mort, à Cannes, dans le mois d'avril dernier. Alexis Charles Henri Clérel de Tocqueville était né à Verneuil, le 29 juillet 1805, et n'avait pas encore 50 ans lors de son décès, quoique son nom fut depuis longtemps populaire. Il descendait de Malherbes par sa mère. Il remplissait déjà des fonctions judiciaires en 1826. En 1831, il fut, conjointement avec M. Gustave de Beaumont, chargé comme commissaire de s'enquérir du système pénitentiaire aux Etats-Unis. Il visita le Canada vers cette époque, et lui et son collègue firent alors les hôtes de feu l'Hon. John Neilson. M. Neilson avait, en compagnie de M. le Juge Mondelet, des Trois-Rivières, accompli une semblable mission et avait publié un rapport très intéressant sur ce sujet. Comme tous les Français qui vinrent au Canada, il fut frappé de la conservation de la France de notre langue et de nos mœurs françaises, et fut surtout enchanté de l'excursion qu'il fit dans les belles paroisses qui se groupent autour de Québec. Peu de temps après son retour en France, il publia son fameux ouvrage "*De la Démocratie en Amérique*," que Royer Collard appelle une continuation de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu. En 1837, il remplaça M. de Laromiguières à l'Académie des Sciences, et en 1841, il succéda au comte de Cessac à l'Académie Française. De 1839 à 1848, il fut membre de la Chambre des Députés, où il représentait Valognes, dans le département de la Manche. Quoiqu'il donnât son appui au pouvoir sur bien des questions, surtout sur celle de l'esclavage et sur celle de l'adoption du système pénitentiaire américain, il était cependant l'adversaire du gouvernement et flétrissait vigoureusement la politique corrompue qui prévalait durant les dernières années du règne de Louis-Philippe. En janvier 1848, il disait du haut de la tribune : "Nous sommes à la veille d'une grande révolution !" Prophétie qui se réalisa un mois après. A l'assemblée constituante, où il siégeait encore comme député représentant ses anciens électeurs, il vota avec le parti modéré, et l'opposition heureuse qu'il fit avec M. Thiers au parti socialiste, attira sur lui tous les regards. Il fut chargé par le Général Cavaignac de la mission de représenter la France au congrès des puissances qui avait pour but le règlement de la question italienne. Le 3 juin 1849, il était ministre des affaires étrangères ; il prit une part active à la discussion qui s'éleva au sujet de l'expédition contre les républicains de Rome. Ayant quitté le ministère le 31 d'octobre, il s'opposa à la politique du président et resta jusqu'à la fin un des amis et des défenseurs du gouvernement constitu-

tionnel. Le 2 décembre 1851, il faisait partie des membres de l'assemblée législative qui signèrent un protêt contre le coup d'état. Il fut arrêté et jeté en prison avec plusieurs de ses collègues.

Sous le gouvernement de l'empereur, il ne sortit pas des limites de la vie privée. Ses derniers ouvrages sont : *Histoire Critique du règne de Louis XIV*, 2 vols., 1847, et *l'Ancien Régime de la Révolution*, 2 vols., 1856. Ce dernier ouvrage, de même que son livre sur *La Démocratie en Amérique* ont été traduits en anglais et ont obtenu un immense débit. M. de Tocqueville était malade depuis longtemps et mourut à Cannes, sur la Méditerranée, après avoir donné le meilleur exemple par sa piété et sa résignation et avoir accompli avec la plus grande dévotion tous les exercices de piété que prescrit l'église catholique. M. Gustave de Beaumont, son vieil ami, le visitait fréquemment et rapporte que, dans les derniers jours de sa maladie, il manifestait la plus vive anxiété sur le sort de l'Italie, dans la crise actuelle, s'étant lui-même activement occupé des affaires de la péninsule.

— L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, qui est une des plus anciennes institutions littéraires du monde, puisqu'elle a été fondée en 1223, ouvre encore tous les ans ses concours de poésie et de critique littéraire, et distribue les fleurs d'or et d'argent qui sont, comme au temps des troubadours, la récompense des *hommes experts dans la gaie science*. Le *Recueil des Jeux Floraux*, pour 1859, se divise en deux parties : la première contient les poèmes et les essais couronnés, la seconde les œuvres des membres de l'Académie. Le premier prix, qui consiste dans une violette d'or, a été donné à M. Boulay-Paty, auteur du poème sur le télégraphe transatlantique. Dans la seconde partie d'un recueil se trouvent plusieurs chants d'une muse bien connue et bien-aimée de nos lecteurs, celle de M. de Puibusque.

## DISTRIBUTIONS DE PRIX.

### Distribution des Prix aux Elèves Maîtres de l'Ecole Normale Jacques Cartier.

#### CLASSE DE DEUXIEME ANNÉE.

|                            |                                  |
|----------------------------|----------------------------------|
|                            | Conduite.                        |
| Prix : Tancrede Dostaler.  |                                  |
|                            | Enseignement à l'Ecole Modèle.   |
| Prix : Théophile Amyrault. |                                  |
|                            | Composition Française.           |
| Prix : T Amyrault.         | 1er acc C Pelland, 2 A Coutu.    |
|                            | Langue Française.                |
| Prix : Pelland.            | 1er acc T Amyrault, 2 A Lenoir.  |
|                            | Thème Anglais.                   |
| Prix : J Barette.          | 1er acc A Coutu, 2 C Cotté.      |
|                            | Version Anglaise.                |
| Prix : T Amyrault.         | 1er acc J Barrette, 2 A Lenoir.  |
|                            | Histoire de France.              |
| Prix : E Pelland.          | 1er acc A Coutu, 2 A Magnan.     |
|                            | Algèbre.                         |
| Prix : T Amyrault.         | 1er acc A Coutu, 2 E Pelland.    |
|                            | Géométrie.                       |
| Prix : T Amyrault.         | 1er acc A Coutu, 2 A Lenoir.     |
|                            | Physique.                        |
| Prix T Amyrault.           | (Il n'y a pas eu d'acc. mérité.) |

#### CLASSE DE PREMIERE ANNÉE.

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
|                                 | Bonne conduite et progrès.                     |
| M Urtubise.                     |  |
|                                 | Enseignement.                                  |
| 1er pr P Marion, 2 O Coutu.     | 1er acc J Cardinal, 2 C Moretti, 3 J Filion.   |
|                                 | Grammaire Française.                           |
| 1er pr G Lamarche, 2 J Schmouth | 1er acc W Barrette, 2 O Coutu, 2 C Moretti.    |
|                                 | Orthographe.                                   |
| 1er pr Schmouth, 2 W Barrette   | 1er acc J Cardinal, 2 F Dessoriers, 3 Marion.  |
|                                 | Thème Anglais.                                 |
| 1er pr O Coutu, 2 J Schmonth.   | 1er acc W Barrette, 2 J Cardinal, 2 C Moretti. |

#### Version Anglaise.

1er pr J Schmouth, 2 O Coutu, | 1er acc G Lamarche, 2 C Moretti, 3 A Leduc.

#### Géographie.

1er pr G Fabre, 2 J Cardinal. | 1er acc O Coutu, 2 M Hurtubise, 3 F Desrosiers.

#### Arithmétique.

1er pr J Schmonth, 2 G Descaries. | 1er acc B Marion, 2 G Fabre, 3 F Desrosiers.

#### Tenue des Livres.

1er pr J Cardinal, 2 P Marion. | 1er acc A Enault, 2 J Schmouth, 3 G Descaries.

#### LES DEUX CLASSES RÉUNIES.

#### Agriculture.

1er pr J Filion, 2 J Cardinal, 3 J | 1er acc C Coté, 2 F Dostaler, Delorme. | 3 A Enault, 4 H Charlebois.

#### MUSIQUE VOCALE.

Basse—Prix A Lenoir; 1er acc G Lamarche, 2 acc A Taillefer. Tenor—Prix R. Giroux; 1er acc C. Gélinas, 2e J Marion. Alto—Prix A Leduc; Acc A Magnan.

#### MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Première division—Prix ex æquo T Dostaler et R Giroux. Seconde division—1er pr F Desrosiers, 2 pr George Lamarche; Pas d'accessit mérité.

#### PRIX DE BON LANGAGE DÉCERNÉ PAR M. CHAUVEAU.

Première Classe—T Amyrault. Il n'a pas été mérité dans la 2de classe.

### Liste des Prix pour l'Ecole Modele Jacques Cartier.

#### CLASSE FRANÇAISE.

Instruction religieuse - Première division—1er Prix, Edmond Lanier 2nd do Oscar Sauvé; 1er accessit John Sheridan 2nd André Fowler 3e Joseph Hausselman. Seconde division—1er pr Charles Schiller 2e Alphonse Laliberté; 1er acc Curtius Cherrier 2e James D'Arcy 3e Thomas Hanley. Troisième division—Prix Edmond Radiger; acc Jacques Perreault. Bonne conduite—Prix André Fowler; acc John Sheridan O. Laramé. Assiduité—1er pr Edouard Vilmaire 2e ex æquo James D'Arcy et Hercule Beaudry; 1er acc Jacques Perreault 2e Charles Schiller 3e John Sheridan. Musique vocale alto—1er pr Sheridan 2e Hausselman; 1er acc Dillon 2e Finlay 3e Dagenais. Soprano—1er pr Radiger 2e Carrol; 1er acc Beaudry 2e Lefebvre 3e Jobin.

#### IERE DIVISION.

Lecture—1er pr John Sheridan 2e Joseph Hausselman; 1er acc Tancrede Jobin 2e André Fowler 3e Napoléon Archambeault. Epellation—1er pr Joseph Hausselman 2e pr Joseph Montmarquet; 1er acc Alfred Lefebvre 2e Benjamin Lamontagne 3e André Fowler. Mémoire—1er pr Napoléon Archambeault 2 pr Alphonse Dagenais; 1er acc Tancrede Jobin 2e Oscar Sauvé 3e Joseph Hausselman. Langue Française—1er pr Joseph Hausselman 2e John Sheridan; 1er acc André Fowler 2e Tancrede Jobin 3e Frédéric Finlay. Arithmétique—1ere Division—1er pr Frédéric Finlay 2e Joseph Hausselman; 1er acc John Sheridan 2e Daniel Hatton 3e Francis Donnelly. Arithmétique—2nd division—1er pr Alphonse Dagenais 2e Napoléon Archambeault; 1er acc Tancrede Jobin 2e Tancrede Viger 3e Benjamin Lamontagne. Elément d'Algèbre—1er pr Alphonse Dagenais 2e pr Napoléon Archambeault; 1er acc Frédéric Finlay 2e Joseph Hausselman 3e John Dillon.

#### 2EME DIVISION.

Lecture—1er pr Alphonse Laliberté 2e Ovide Laramé; 1er acc Edmond Lanier 2e Philidelphe Aumon 3e Dèziré Beaudry. Epellation—1er pr Ovide Laramé 2e Hector Pinet; 1er acc Philidelphe Aumon 2e Dèziré Beaudry 3e Edmond Radiger. Mémoire—1er pr Philidelphe Aumon 2e pr Edmond Lanier; 1er acc Ovide Laramé 2e David Demers 3e Hector Pinet. Langue Française—1er pr Hector Pinet 2e pr Edmond Radiger; 1er acc Alphonse Laliberté 2e Ovide Laramé 3e George Harding. Arithmétique—1er pr Philidelphe Aumon 2e Hector Pinet; 1er acc Edmond Lanier 2e Louis Caty 3e Edmond Radiger. Ecriture—1er pr Samuel Hatton 2e Benjamin Lamontagne; 1er acc Tancrede Jobin 2e Frédéric Finlay 3e Alphonse Dagenais.

3<sup>EME</sup> DIVISION.

Lecture—1er pr Barthélemy Joly 2e pr Léon Gougeon ; 1er acc Jacques Perreault 2e pr Louis Caty 3e Henry Smallwood. Epellation—1er pr Jacques Perreault 2d pr Louis Caty ; 1er acc Barthélemy Joly 2e Henry Smallwood 3e Maxime Larivière. Arithmétique—1re division—1er pr Hercule Beaudry 2e Zotique Valiquette ; 1er acc Maxime Larivière 2e Jacques Perreault 3e Thomas Hanley. Arithmétique—2nd division—Prix Léon Trudeau ; 1er acc Avila Dagenais 2e Arthur Moretti. Ecriture—1er pr Edouard Vilmaire 2e pr Joseph Conroy ; 1er acc Honoré Bonenfant 2e Oscar Sauvé 3e Curtius Cherrier.

4<sup>EME</sup> DIVISION.

Lecture—Prix ex æquo Richard Donaghy et Charles Terroux ; 1er acc Thomas Hanley 2e Gustave Laparrie. Epellation—Prix Thomas Hanley ; 1er acc Charles Terroux 2e Richard Donaghy. Arithmétique—Prix Edouard Vilmaire ; 1er acc Barthélemy Joly 2e Jean Baptiste Rolland. Ecriture—Prix Hercule Beaudry ; 1er acc Henry Deschamp 2e Némès Gouin.

5<sup>EME</sup> DIVISION.—1<sup>ERE</sup> PARTIE.

Lecture—Prix ex æquo Gustave Mousseau et Némès Gouin ; 1e acc Alphonse Leblanc 2e Jean Baptiste Rolland. Epellation—Prix Alphonse Leblanc ; 1er acc Gustave Mousseau 2e Némès Gouin. Arithmétique—Prix Léon Gougeon ; 1er acc Honoré Bonenfant 2e Joseph Conroy.

5<sup>EME</sup> DIVISION.—2<sup>EME</sup> PARTIE.

Lecture—Prix Henry Grenier ; 1er acc Edouard Leblanc 2e Alfred Finlay ; Epellation—1ere Division—Prix Joseph D'Orsennens ; 1er acc Edouard Leblanc 2e Henry Grenier. Epellation—2e division—Prix Patrice Cuddeghy ; 1er acc Henry Pelletier 2e Napoléon Beaudry. Arithmétique—Prix Charles Létourneux ; 1er acc Henry Pelletier 2e Napoléon Beaudry.

## DIVISION ANGLAISE.

4<sup>EME</sup> CLASSE.

Epellation—1er pr John Sheridan, 2 Joseph Hausselman, 3 Frank Donnelly, 4 John Dillon, 5 Samuel Hatton, 6 George Harding ; Fred. Samuels, extra. Lecture—1er pr J Sheridan, 2 S Hatton, 3 George McLean, 4 Daniel Hatton, 5 F Donnelly, 6 G Harding. Analyse—1er pr J Sheridan, 2 F Donnelly, 3 J Hausselman, 4 S Hatton, 5 George McLean, 6 D Hatton. Principes de la Grammaire—1er pr J Sheridan, 2 S Hatton, 3 J Hausselman, 4 F Donnelly, 5 J Dillon, 6 G McLean. Géographie—1er pr J Hausselman, 2 S Hatton, 3 J Dillon, 4 J Sheridan, 5 G McLean, 6 Alexander Laurer. Seulement ceux qui sont les 1er, 2ème, 3ème et 4ème dans chaque sujet, reçoivent un prix.

3<sup>EME</sup> CLASSE.

Epellation—1er pr T Carroll, 2 E Radiger, 3 D Beaudry, 4 Lormar. Lecture—1er pr T Carroll, 2 C Thompson, 3 J Handy, 4 A Lefebvre. Grammaire—1er pr Archambault, 2 T Carroll, 3 A Viau, 4 A Dagenais. Géographie—1er pr J Handy, 2 A Viau, 3 A Dufresne, 4 D Demers. Histoire Naturelle—1er pr J Handy, 2 G Gravel, 3 Dagenais, 4 Lappare. Les Nos. 1, 2, 3 et 4, sont tous des prix dans cette classe.

2<sup>EME</sup> CLASSE

Division des Petits.—Epellation—1er pr Mousseau, 2 Larivière, 3 Moretti, 4 Cantier. Lecture—1er pr J Perrault, 2 Moretti, 3 Mousseau, 4 Valiquette.

Division des Grands.—Epellation—1er pr Smallwood, 2 Trudeau, 3 Rolland, 4 E D'Orsennens. Lecture—1er pr A Leblanc, 2 Bonenfant, 3 A Dagenais, 4 Berthelet.

1<sup>ERE</sup> CLASSE.

Division des Petits.—Epellation—1er pr M. Cuddihy, 2 St. Amour, 3 Dorval, 4 E Grenier. Lecture—1er pr M Cuddihy, 2 Dorval, 3 G Grenier, 4 St. Amour.

Division des Petits.—Alphabet et Combinaison de Lettres—1er pr Létourneux, 2 Pelletier, 3 St. George.

## ECOLE NORMALE LAVAL,

## Département des Elèves-Instituteurs.

## PREMIERE DIVISION.

Excellence—1er prix, Norbert Thibault, 2e pr Louis Lefebvre, 1er acc Joseph Deguise, 2e acc Charles Rouleau, 3e acc Joseph Prémont. Pédagogie—1er prix, J Prémont, L Lefebvre et J Deguise, 2 pr N Thibault ; 1er acc Laurent Simoneau 2 pr Charles Rouleau, 3 pr Amateur Demers et Cléophe Côté. Dictée Française—1er prix, N Thibault, 2 pr Charles Rouleau ; 1er acc J Prémont, 2e acc Charles Mignault, 3 acc Chs. Pageau. Analyse Française—1er prix J Deguise, 2 pr J Prémont ; 1er acc C Rouleau et L Lefebvre ; 2 acc James Donnelly, 3 acc N Thibault. Littérature—1er prix, J Prémont et N Thibault, 2 pr J Donnelly ; 1er acc Amateur Demers et J Deguise 2 acc C Rouleau, 3e acc L Lefebvre. Astronomie—1er pr L Lefebvre 2 pr N Thibault et J Deguise ; 1er acc Chs Rouleau 2 acc Augustin Girardin 3 acc A Demers. Chimie—1er pr J Deguise, 2 pr L Lefebvre ; 1er acc Charles Rouleau, 2 acc J Prémont 3 N Thibault. Physique—1er pr L Lefebvre 2 pr C Rouleau ; 1er acc Alfred Esnouf, 2 acc J Deguise et N Thibault 3 J Donnelly. Trigonométrie—1er pr J Deguise 2 pr L Lefebvre ; 1er acc N Thibault 2 acc A Esnouf, 3 acc C Rouleau. Géométrie—1 pr L Lefebvre 2 pr A Esnouf ; 1er acc T Prémont 2 acc T Deguise 3 acc J Donnelly. Algèbre—1er pr L Lefebvre 2 pr N Thibault ; 1er acc A Esnouf 2 acc C Rouleau 3 acc J Prémont. Arithmétique—1er prix L Lefebvre 2 pr C Rouleau ; 1er acc A Esnouf 2 acc Cléophe Côté 3 acc N Thibault. Tenue des Livres—1er prix J Deguise 2 pr N Thibault et J Régis Roy ; 1er acc L Lefebvre 2 acc A Esnouf 3 acc A Demers, L Simoneau et Cléophe Côté. Géographie—1er prix N Thibault 2 pr L Lefebvre ; 1er acc J Prémont 2 acc A Esnouf C Rouleau et C Mignault, 3 acc A Demers. Histoire du Canada—1er pr L Lefebvre 2 pr N Thibault et A Girardin ; 1er acc J Prémont 2 acc C Rouleau 3 acc A Demers. Histoire de France—1er pr N Thibault 2 pr J Prémont ; 1er acc C Mignault, 2 acc L Simoneau 3 acc A Demers. Histoire d'Angleterre—1er prix N Thibault et J Deguise 2 pr J Donnelly ; 1er acc J Prémont 2 acc C Mignault et C Pageau 3 acc L Lefebvre. Anglais—1er pr J Donnelly 2 pr J Deguise, A Girardin et J Régis Roy ; 1er acc A Esnouf C Rouleau et C Mignault. Mémoire—1er prix J Deguise 2 pr N Thibault et L Lefebvre ; 1er acc A Esnouf 2 acc C Rouleau 3e acc L Simoneau. Dessin Linéaire—1er pr J Deguise 2 pr J R Roy ; Acc L Lefebvre.

## SECONDE DIVISION.

Pédagogie—1er prix Cyprien Gagné, 2 pr Hercule Huot ; 1er acc Alphonse Dumais 2 acc David Plante 3 acc Léonidas Dick. Dictée Française—1er prix Léonidas Dick 2 pr Théoph. Lamontagne ; 1er acc A Dumais 2 acc Louis Fortier 3 acc James Haney. Analyse Française—1er pr Théo. Lamontagne 2 pr J Haney ; 1er acc L Fortier 2 acc Léo. Dick 3e acc A Dumais et David Plante. Physique—1er prix Léo. Dick, 2 pr Théo. Lamontagne ; 1er acc L Fortier 2 acc David Plante 3 acc A Dumais. Arithmétique—1er prix Eugène Couture 2 pr L Fortier ; 1er acc Léo. Dick 2 acc Théo. Lamontagne 3 David Plante. Tenue des Livres—1er prix David Plante, 2 pr J Haney ; 1er acc Théo. Lamontagne, 2 acc H Huot 3 acc L Fortier. Géographie—1er prix L Fortier 2 pr Théo. Lamontagne ; 1er acc Léo. Dick, 2 acc J Haney, 3 acc H Huot. Histoire Sainte—1er prix L Dick 2e pr Théo. Lamontagne ; 1er acc Hercule Huot, 2e acc D Plante 3 acc J Haney. Histoire du Canada—1er prix J Haney et H Huot 2 pr L Dick et Théo. Lamontagne ; 1er acc A Dumais, 2 acc L Fortier et D Plante 3 acc C Gagné. Anglais—1er prix L Fortier et Théo. Lamontagne, 2 prix A Dumais ; Acc J Haney et Léo Dick. Mémoire—1er prix L Dick 2 pr Théo. Lamontagne ; 1er acc D Plante 2 acc H Huot, 3 acc L Fortier.

## LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES.

Religion—1er prix L Lefebvre 2 pr J Prémont ; 1er acc J Deguise 2 acc A Demers 3 acc N Thibault. Langage Correcte—Prix J Prémont ; Acc N Thibault et C Rouleau. Ecriture—1er prix J R Roy 2 pr A Dumais ; 1er acc C Rouleau, 2 acc C Mignault, 3 acc Théo. Lamontagne. Musique.—Piano et Harmonium.—1er prix L Lefebvre 2 pr C Pageau et Léo. Dick ; 1er acc J R Roy 2 acc Cléophe Côté et C Mignault. Solfège—1er prix L Lefebvre 2 pr C Pageau ; 1er acc J R Roy et C Rouleau 2 acc A Girardin. Progrès—1er prix C Rouleau 2 pr D Plante.